

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

VINGT-DEUXIEME CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE SUR LES PECHEES  
(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 6-10 août 1990)

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE DES ACTIVITES CONDUITES EN 1989/90  
PAR LA COMMISSION DU PACIFIQUE SUD AU TITRE DE SON PROGRAMME  
DE TRAVAIL SUR LES PECHEES**

(Document préparé par le secrétariat général)

**INTRODUCTION**

1. Ce document présente brièvement les activités halieutiques mises en oeuvre par la Commission du Pacifique Sud dans l'ensemble de la région, d'août 1989 à juin 1990. Il vise à faciliter l'examen du programme de travail sur les pêches lors du compte rendu détaillé qui sera fait au titre du point 5 de l'ordre du jour.
2. On trouvera au document de travail WP.10 une brève présentation de la suite donnée par le secrétariat général aux dix-huit recommandations adoptées lors de la vingtième conférence technique régionale sur les pêches.
3. Le programme que la CPS conduit dans le domaine des pêches comprend sept grands projets (énumérés ci-dessous) relevant de deux grands domaines d'activité : pêche côtière et pêche hauturière. On trouvera un organigramme du service des pêches de la CPS à l'annexe I et un tableau des effectifs pour les douze mois considérés à l'annexe II.

**PECHE COTIERE**

- 1) **Projet de recherche sur les ressources côtières**
- 2) **Projet sur l'information halieutique**
- 3) **Projet de développement de la pêche au demi-large**
- 4) **Projet sur la manutention et le traitement du poisson**
- 5) **Projet régional de formation à la pêche**

**PECHE HAUTURIERE**

**Programme d'évaluation des thonidés et marlins**

- 6) **Projet de recherche sur les thonidés et marlins**
- 7) **Projet sur les statistiques halieutiques**

4. Ce document dresse un bilan assez détaillé des résultats et des activités de chaque projet au cours des douze derniers mois et définit brièvement les orientations futures et, le cas échéant, les nouvelles activités prévues afin d'aider les pays membres à suivre l'état d'avancement des travaux dans chaque secteur et à faciliter le débat au cours de la réunion elle-même.

## **I. PECHE COTIERE**

5. Ce secteur comprend cinq projets connexes dont l'objectif commun est d'aider au développement de la pêche locale à petite ou à moyenne échelle grâce à des programmes 1) de formation scolaire et extra-scolaire; 2) de démonstration et de mise au point d'engins et de techniques; 3) d'assistance technique dans une série de domaines concernant les produits de la pêche; et 4) de recherche et de conseil sur différents aspects de la gestion des ressources; et par la prestation de services d'information.

### **1) PROJET DE RECHERCHE SUR LES RESSOURCES COTIERES**

#### **Présentation générale**

6. Ce projet a été mis en chantier en janvier 1988 grâce aux contributions extrabudgétaires offertes par le gouvernement britannique. Ce financement a été octroyé pour une période de trois ans qui doit en principe se terminer en janvier 1991. A la suite du bilan dressé à mi-parcours par la division britannique pour le développement dans le Pacifique (BDDP), le maintien de cet appui financier pendant une période supplémentaire de deux ans est maintenant envisagé. Le projet de recherche sur les ressources côtières est lié à celui sur l'information halieutique, qui fonctionne avec un poste unique (chargé de l'information halieutique) financé par le gouvernement français.

7. Les problèmes rencontrés au cours de la première année en raison de difficultés de recrutement et du manque de personnel dans l'ensemble du programme sur la pêche côtière sont maintenant résolus.

#### **Récapitulatif des activités conduites à ce jour**

8. La première réalisation a été la mise sur pied du colloque CPS sur les ressources halieutiques côtières du Pacifique, en mars 1988. Depuis lors, le personnel, les consultants, les stagiaires et les fonds affectés à ce projet ont servi à réaliser seize opérations d'évaluation de ressources au niveau national ainsi que de nombreuses missions de moindre envergure, quatre inventaires de ressources à l'échelon régional et des activités de recueil et de diffusion des informations à plus long terme. Voici un récapitulatif des activités effectuées à ce jour :

- Colloque sur les ressources halieutiques côtières du Pacifique (mars 1988)
- Evaluation des ressources marines de l'atoll de Palmerston, Iles Cook (octobre 1988)
- Etude des ressources en bêche-de-mer, Vanua Levu, Fidji (novembre 1988)
- Analyse des données de la CPS sur la pêche profonde (janvier 1989 - en cours)
- Toxicité ciguatérique : mise au point d'un protocole d'échantillonnage, Etats fédérés de Micronésie (février 1989)
- Analyse des données sur la pêche démersale, Vanuatu (juin 1989)
- Etude sur les ressources en huîtres perlières, Kiritimati, Kiribati (septembre 1989)
- Gestion des ressources halieutiques côtières, Palau (octobre 1989)
- Examen du projet d'évaluation de la pêche côtière aux Tonga (novembre 1989)
- Analyse des données sur les poissons-appâts en Papouasie-Nouvelle-Guinée (décembre 1989)
- Bilan des activités de recherche sur le terrain, Vanuatu (février 1990)
- Mise au point d'un système de statistiques halieutiques, Tuvalu (février 1990)
- Analyse des ressources en huîtres perlières, Nukulaelae, Tuvalu (avril 1990)
- Bilan des programmes de DCP dans les pays océaniques (mai 1990)
- Analyse des données de prise tirées de la campagne d'évaluation des hauts-fonds au large de Chuuk, Pohnpei (juin/juillet 1990)
- Evaluation de l'incidence de la ciguatera, Etats fédérés de Micronésie (juin 1990)
- Etude des ressources en bêche-de-mer, Ha'apai, Tonga (juin 1990)
- Evaluation des ressources halieutiques de Niue (juillet 1990)
- Evaluation du stock géniteur d'éponges commerciales, Etats fédérés de Micronésie (juillet 1990)
- Projet de réensemencement du récif mené conjointement avec le PRODA (en cours)
- Mise en place de réseaux de spécialistes (en cours)
- Série de documents techniques sur les pêches (en cours)

9. On trouvera ci-dessous une description plus détaillée des activités réalisées entre le 1<sup>er</sup> août 1989 et le 31 juillet 1990. Les nouvelles orientations envisagées et, lorsqu'elles sont connues, les interventions futures sont également exposées.

### Activités à caractère national

10. Lors de la création du projet de recherche sur les ressources côtières, l'un des principaux objectifs était d'aider les pays membres de la CPS à planifier, à mettre en oeuvre et à documenter les activités visant à recueillir et à interpréter les informations requises pour une meilleure gestion des ressources halieutiques. Onze interventions de ce type ont été effectuées pendant la période considérée et sont décrites ci-dessous.

**Kiribati (Kiritimati) - Etude sur les ressources en huîtres perlières (septembre 1989) - G. Preston/N. Sims (expert-conseil)**

11. Il y a 150 ans, plus de 200 tonnes d'huîtres perlières ont été pêchées dans les eaux peu profondes du petit lagon de l'île Kiritimati (Christmas). Depuis lors, il semblerait que les stocks ne se soient pas reconstitués. Souhaitant développer la perliculture commerciale dans certains lagons, le gouvernement de Kiribati a demandé à la CPS de participer à une étude des ressources nacrées de Kiritimati et à la formulation d'une stratégie de gestion qui permettrait d'envisager des activités perlicoles à l'avenir. Cette étude a révélé que les stocks d'huîtres perlières sont encore très appauvris et que, même sans être exploités, ils arrivent probablement tout juste à se maintenir. Les perspectives d'exploitation vont du lancement d'activités limitées destinées à reconstituer la population naturelle d'huîtres perlières jusqu'à l'aquaculture plus intensive. Parallèlement à cette étude, cinq collecteurs de naissains ont été construits et installés afin de pouvoir évaluer, à l'avenir, le taux de fixation des juvéniles.

**Palau - Gestion des ressources halieutiques côtières (octobre 1989) - G. Preston**

12. La pêche des poissons de récif à Palau, qui a joué un grand rôle traditionnel, est devenue plus importante et efficace au cours de ces dernières années grâce à l'introduction de bateaux et de matériel de pêche plus perfectionnés et au développement d'une infrastructure de commercialisation à l'échelle locale et internationale. Tous les rapports indiquent que les taux de prise et la taille moyenne des poissons diminuent, ce qui ne laisse pas d'inquiéter le service des ressources marines du gouvernement de Palau. Ce dernier a donc demandé à la CPS de le conseiller sur la mise au point d'un programme de collecte de données halieutiques qui lui permettrait d'élaborer une stratégie de gestion des ressources. Un rapport proposant une méthode de recherche et de gestion a été rédigé. Le service intéressé en a approuvé les principales recommandations qui portent sur le recueil de données biologiques et halieutiques, sur un programme normalisé de pêche et sur l'amélioration des communications avec les administrations fédérales. On a également retenu une série de travaux que pourraient effectuer les étudiants du pays inscrits à l'USP lors de leurs vacances sur place. C'est un halieute biologiste qui viendra s'assurer du bon déroulement de ces travaux.

**Tonga - Examen du projet d'évaluation des ressources côtières (décembre 1989) - J. Munro (expert-conseil)**

13. Ces travaux ont été effectués en collaboration avec le Centre international pour la gestion des organismes et des ressources aquatiques (ICLARM) qui a fourni les services d'un expert-conseil, M. John Munro, chargé de dresser un bilan après trois années de recueil et d'analyse de données sur la pêche côtière à Tongatapu et à Ha'apai et de recommander des objectifs pour les activités à venir. Des opérations témoins réalisées à Tongatapu en 1986/87 et à Ha'apai en 1988/89 ont permis d'obtenir des données de base sur la pêche locale. Des opérations de pêche classique utilisant une gamme fixe d'engins n'ont cependant pas été effectuées dans toute la mesure prévue et l'analyse des données recueillies jusqu'à présent a posé certains problèmes. Un arrêt du financement menace la poursuite du projet, ce qui obligera à revoir le plan de travail en conséquence et à prendre les dispositions qui s'imposent pour terminer l'analyse des données dans un proche avenir. Dans son bilan, l'expert-conseil recommande plusieurs solutions basées sur différentes formules de financement.

**Papouasie-Nouvelle-Guinée - Analyse des données sur les poissons-appâts (décembre 1989) - P. Dalzell**

14. La fin des projets de recherche sur les poissons-appâts financés par l'ACIAR aux Iles Salomon et aux Maldives a été marquée par un séminaire sur la biologie et la dynamique de ces populations, qui s'est déroulé à Honiara (Iles Salomon). Le chargé de recherche en halieutique côtière a été invité à y présenter une communication sur la biologie de la population de poissons-appâts en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Durant son intervention, il a présenté, en les réanalysant, d'anciennes données sur la prise et l'effort ainsi que sur la biologie des poissons-appâts.

**Vanuatu - Bilan des activités de recherche sur le terrain (janvier 1990) - P. Dalzell**

15. On a dressé un bilan des activités de recherche du service des pêches et de l'ORSTOM, et notamment de celles liées à la pêche artisanale des poissons de fond, un secteur où une modification des infrastructures a entraîné l'utilisation de méthodes différentes d'échantillonnage. On a défini les méthodes de recueil de données qui permettront de répondre le plus efficacement possible aux besoins de recherche et d'information. Ce bilan a également porté sur d'autres ressources importantes telles que le troca et les autres coquillages nacriers, la bêche-de-mer et le crabe de cocotier, ressources dont le degré d'exploitation est très peu connu. En fait, ce type d'informations existe sous des formes diverses mais il faudrait s'attacher à les réunir et à les organiser. L'estimation de la production totale de la pêche au fond pose encore certains problèmes qu'il faudra résoudre. Une recommandation a été formulée, invitant le service des pêches à affecter un plus grand nombre d'agents au recueil et à l'organisation d'informations statistiques halieutiques ainsi qu'à l'analyse des données recueillies.

**Tuvalu - Mise au point d'un système de statistiques halieutiques (février 1989) - P. Dalzell**

16. Une mission de services-conseils a été organisée à Tuvalu pour répondre à une demande d'analyse des activités de recueil de statistiques halieutiques qui avait été adressée au service des pêches de la CPS. Le système statistique utilisé a été mis en place il y a quelques années avec l'aide substantielle de la CPS qui s'est efforcée, depuis lors, d'apporter autant que possible son concours et ses conseils techniques à ce programme et à des activités connexes dans d'autres pays. Dans le cadre de cette mission, la CPS a proposé des méthodes qui permettraient au service des pêches de Tuvalu d'étendre ses activités de recueil de données aux îles périphériques. On a aussi réalisé une analyse financière et économique des opérations de la flottille de pêche locale, qui est exploitée selon le principe du partage des bénéfices et qui bénéficie d'un important appui de l'Etat.

**Tuvalu (Nukulaelae) - Analyse des ressources en huîtres perlières (avril 1990) - G. Preston**

17. Cette mission s'est déroulée à la suite d'une demande formulée par le gouvernement de Tuvalu qui souhaitait étudier les possibilités offertes par la perliculture comme pôle de croissance économique dans les îles périphériques. Deux semaines ont été passées à Nukulaelae, l'île de Tuvalu qui possède, dit-on, les plus grandes réserves d'huîtres perlières. Les résultats de l'étude ont indiqué que ces réserves étaient cependant trop faibles pour envisager une activité perlicole sans procéder au préalable à un programme important de renforcement du stock au moyen de collecteurs de naissains. Cette démarche a été recommandée et les services des pêches de Tuvalu étudient actuellement la possibilité d'incorporer un programme de renforcement du stock d'huîtres perlières au projet de culture de bénitiers actuellement en cours.

**Etats fédérés de Micronésie - (Pohnpei) Evaluation de l'incidence de la ciguatera (juin/juillet 1990) - P. Dalzell**

18. Des étudiants de l'ensemble des Etats fédérés de Micronésie et d'autres régions de la Micronésie suivant des cours au Community College of Micronesia à Kolonia (Pohnpei), on peut obtenir d'excellents renseignements sur l'incidence de la ciguatera en différents lieux de cette région. Un certain nombre de questionnaires ont été remplis à la suite d'entretiens avec un échantillon représentatif de personnes originaires de chacun des Etats de la Fédération. Ces questionnaires ont servi à dresser une carte de l'incidence de la ciguatera dans le pays qui servira de base à une étude épidémiologique plus poussée de cette forme d'ichtyosarcotisme. Les résultats de cette enquête sont également utilisés pour déterminer dans toute la mesure du possible les différentes espèces de poissons ciguatériques dans les Etats fédérés de Micronésie.

**Pohnpei - Analyse des données de prise tirées de la campagne d'évaluation des hauts-fonds au large de Chuuk (juin/juillet 1990) - P. Dalzell**

19. Les bancs et monts sous-marins au large de l'Etat de Chuuk (Etats fédérés de Micronésie) font actuellement l'objet d'une étude menée conjointement par le Japon et les Etats fédérés de Micronésie. Les objectifs de ce travail sont de délimiter l'étendue de ces pêcheries et d'évaluer la taille de la ressource ainsi que le degré d'exploitation qu'elle peut supporter. Les données recueillies au cours des six premiers mois de ce projet ont été analysées et classées en fonction du taux de prise et de la composition par espèces pour chaque lieu étudié. La modification du taux de prise, de la composition par espèces et des associations d'espèces en fonction de la profondeur a également été étudiée. Il était en particulier intéressant d'étudier la chute possible du taux de prise liée à une pêche intensive, qui pourrait être due à un épuisement du stock permanent. On pourrait se servir de ces données pour faire une estimation de la taille du stock et de son rendement potentiel.

**Tonga (Ha'apai) - Etude des ressources en bêche-de-mer (juin 1990) - G. Preston**

20. Le gouvernement des Tonga souhaite promouvoir activement le traitement de la bêche-de-mer qui pourrait constituer une activité économique pour la population de Ha'apai. La CPS a prêté son concours aux services des pêches des Tonga dans le cadre d'une enquête sur les espèces de bêche-de-mer à haute valeur commerciale, enquête destinée à évaluer le potentiel d'exploitation de cette ressource et à sensibiliser les pouvoirs publics aux problèmes de gestion qui pourraient se poser en cas d'exploitation accrue du stock. Les résultats d'une enquête antérieure ont permis d'effectuer une étude comparative des effets de l'exploitation à faible intensité dont certaines zones avaient fait l'objet.

**Niue - Evaluation des ressources halieutiques (juillet 1990) - P. Dalzell**

21. La CPS a participé avec la FAO/PNUD (programme régional de soutien à l'aquaculture) à une évaluation des ressources marines de Niue dans le but d'en déterminer le potentiel pour le développement commercial et de l'aquaculture. Les chercheurs ont analysé les données existantes sur les ressources marines de Niue et se sont livrés à des observations sur le terrain dans toute l'île. Ils ont également effectué des "balayages" sous-marins du récif afin de quantifier la présence de trocas, de coquillages nacriers et de bêche-de-mer; ils ont en outre participé à des sorties de pêche pour déterminer les taux de prise de poissons pélagiques et ont effectué, enfin, une enquête auprès des habitants pour déterminer la quantité de poissons pêchés et de coquillages ramassés par la population de Niue. Un rapport final a ensuite été préparé. Il décrit la situation actuelle de la pêche à Niue, fournit une série d'indications pour chacune des principales ressources et présente des commentaires sur les rendements potentiels et les possibilités de mise en valeur.

**Etats fédérés de Micronésie - Evaluation du stock géniteur d'éponges commerciales (subvention seulement) (juillet 1990) - P. Dalzell**

22. Il existe dans les Etats fédérés de Micronésie des éponges à valeur commerciale et des travaux expérimentaux ont débouché sur la mise en place d'activités pilotes de culture d'éponge à Pohnpei. Le gouvernement des Etats fédérés de Micronésie souhaite étendre ce travail à Chuuk et à d'autres archipels. La CPS a accordé une petite subvention au ministère des ressources marines des Etats fédérés de Micronésie pour faciliter une étude du lagon de Chuuk destinée à recenser et cartographier les concentrations d'espèces d'éponges commerciales qui seront utilisées pour approvisionner une ferme modèle en jeunes plants d'éponge.

**Activités à caractère régional**

**Projet de réensemencement du récif mené conjointement avec le PRODA (août 1988 - en cours) - G. Preston**

23. Les activités conduites dans le cadre du projet régional océanien de développement de l'aquaculture (PRODA) et par d'autres organisations (ICLARM, CPS) ont suscité un intérêt régional pour l'élevage de juvéniles d'organismes marins côtiers exploités commercialement. Ces juvéniles seraient destinés à des programmes de renforcement des ressources par le repeuplement des récifs. Toutefois, ce sont surtout les techniques et procédés aquicoles ainsi que les mécanismes de production des semences en grandes quantités qui ont retenu l'attention. L'évaluation des effets réels du lâcher de juvéniles dans des populations sauvages exploitées d'organismes récifaux tropicaux n'a pas fait l'objet, semble-t-il, d'un travail approfondi. La CPS et le PRODA ont donc entrepris, conjointement, un programme de recherche à deux volets pour mieux étudier cette question. Le premier volet consiste à faire des recherches documentaires pour étudier le résultat de programmes similaires de lâchers de juvéniles réalisés dans d'autres régions. Un document de travail basé sur ces recherches sera soumis à cette réunion et sera examiné au titre d'un autre point de l'ordre du jour.

24. Le deuxième volet du projet comprendra probablement au moins un lâcher de juvéniles et une expérience de suivi de la population, avec le concours d'un ou plusieurs services nationaux des pêches que cette question intéresse.

**Analyse des données de la CPS sur la pêche profonde (janvier 1989 - en cours) - P. Dalzell/G. Preston**

25. L'ensemble des données sur la prise et l'effort de pêche recueillies par les maîtres-pêcheurs animant le projet CPS de développement de la pêche au demi-large ont été analysées afin de déterminer l'évolution régionale des taux de prises et des structures des communautés de poissons et d'étudier leurs liens avec les types de biotope et autres caractéristiques géographiques. Pour chaque pays de la région, on a préparé une synthèse récapitulant toutes les données disponibles sur la pêche profonde. Ces pays pourront ainsi évaluer les possibilités économiques que présenterait, chez eux, un développement de la pêche profonde. L'analyse réalisée a fait l'objet d'un projet de rapport qui sera distribué au cours de la réunion. Les représentants des pays membres sont invités à le commenter, notamment pour ce qui est des parties intéressant leur territoire. Il est vivement souhaitable que les données qui auraient pu être omises ou ignorées puissent être incluses dans cette analyse. La version finale de ce document sera préparée et publiée sous forme de rapport technique lorsque tous les commentaires reçus y auront été incorporés.

### **Bilan des programmes de DCP dans les pays océaniques (May 1990) - G. Preston**

26. Les dispositifs de concentration du poisson (DCP) sont d'un usage très répandu dans toute la région océanique pour favoriser le succès de la pêche. La CPS joue, depuis huit ans déjà, un rôle déterminant dans la mise au point de techniques de construction de DCP et apporte son concours aux différents pays qui s'efforcent de mettre en place des programmes efficaces de DCP. La CPS a été invitée à participer à un symposium du CIPP consacré aux DCP et aux récifs artificiels, ce qui a fourni l'occasion d'examiner les problèmes et les questions qui se posent encore dans ce domaine aux pays insulaires du Pacifique. Le bilan dressé par la CPS a fait l'objet d'un document de travail présenté lors du symposium. Ce document a par la suite été utilisé par un consultant de la CPS pour effectuer une étude plus approfondie sur la façon dont les DCP étaient utilisés dans les différents pays membres.

### **Participation au comité de la CPS sur la ciguatera (Juin 1990 - en cours) - G. Preston/P. Dalzell**

27. Un comité interdisciplinaire a été formé récemment pour assurer une meilleure coordination de l'action que la CPS conduit en réponse aux problèmes liés à la ciguatera. Ce sujet intéresse à la fois les services des pêches, de la santé et de la nutrition qui sont tous représentés au sein de ce comité. Jusqu'à présent on s'est surtout attaché à définir les moyens de rassembler des données sur l'incidence - et notamment les flambées - de ciguatera dans la région, de fournir des renseignements et des documents pédagogiques destinés à éviter les intoxications ciguatériques et d'identifier et appuyer les programmes prioritaires de recherche sur la ciguatera dans la région. Le comité a préparé un document de travail qui sera examiné au titre d'un autre point de l'ordre du jour.

### **Détachements**

28. Depuis le début du projet de recherche sur les ressources côtières, 25 employés des services des pêches des pays océaniques ont participé à des activités sur le terrain en qualité d'homologues locaux, d'adjoints techniques étrangers ou de stagiaires. La répartition était la suivante :

- . Inventaire des ressources marines de Palmerston (6)
- . Etude de la bêche-de-mer à Fidji (7)
- . Protocole d'échantillonnage de la ciguatera dans les Etats fédérés de Micronésie (1)
- . Evaluation des stocks de coquillages nacriers de Kiribati (2)
- . Gestion des ressources marines de Palau (1)
- . Développement des statistiques halieutiques à Tuvalu (1)
- . Evaluation des stocks de coquillages nacriers à Tuvalu (2)
- . Evaluation des stocks de bêche-de-mer à Tonga (4)
- . Etude des ressources marines de Niue (1)

29. Deux agents des services de pêches ont effectué des stages au siège de la CPS au cours desquels ils se sont consacrés à des activités qui revêtent une importance nationale pour leur propre pays.

## Publications

### Rapports techniques

30. Des projets de rapport de toutes les activités de caractère national ont été transmis aux services des pêches et à toutes les autres administrations compétentes des pays intéressés, en général dans les deux mois qui ont suivi la fin du travail sur le terrain. (On peut se procurer un exemplaire de tous les rapports qui ne présentent pas de caractère confidentiel auprès du secrétariat général.) Dans la plupart des cas, ces rapports seront finalement publiés sous forme de documents techniques CPS (projet de recherche sur les ressources côtières) ou sous d'autres formes.

31. Jusqu'à présent, la production de publications officielles émanant du projet a été limitée : cet exercice prend en effet beaucoup de temps et l'accent a été mis sur la mise au point d'un solide programme d'activités sur le terrain. Il est cependant prévu de se concentrer sur les publications pendant la première moitié de 1991 et de diffuser plus largement les documents ainsi établis à ce moment-là. Ces publications prendront la forme d'une série de documents techniques qui servira de cadre à des rapports d'enquêtes détaillés, à des recueils de communications spécialisées (voir ci-dessous), à des bibliographies et à d'autres documents élaborés au titre du projet.

### Série de documents techniques sur les pêches

32. Les problèmes associés à la production de comptes rendus permanents sur les données et activités de développement et de recherches halieutiques dans la région ont déjà été soulevés à l'occasion de nombreux rapports et réunions en la matière. En l'absence de compte rendus, un grand nombre d'activités perdent en effet de leur valeur et les informations recueillies ne sont pas communiquées à ceux qui pourraient les utiliser, ce qui se traduit par une répétition inutile des activités conduites dans différents pays, voire dans un même pays après un certain temps. Aussi est-il prévu une série non suivie de communications techniques où pourront être publiés les rapports intéressant les pêches. Il s'agira de recueils de 6 à 10 communications publiées sous un seul numéro par intermittence avec les articles entrant dans la série des documents techniques du projet de recherche sur les ressources côtières.

33. Les participants à la réunion pourront examiner le projet du premier numéro qui devrait être publié d'ici la fin de l'année. Les premiers numéros seront consacrés, en partie du moins, à certaines communications tirées du colloque sur les ressources halieutiques côtières, à des manuscrits qui auraient dû figurer dans la *Lettre d'information sur les pêches* de la CPS mais qui n'étaient pas utilisables en raison de leur trop grande technicité ainsi qu'à des documents rédigés sur commande. Par la suite, les rédacteurs de cette série compteront de plus en plus sur les communications adressées par ceux qui travaillent dans le secteur des pêches en Océanie. Ce type de contribution sera encouragé par voie de correspondance et à l'occasion des missions des agents de la CPS qui apporteront, suivant les besoins, aide et conseils de rédaction aux techniciens locaux.

34. Bien qu'entrant dans le cadre des travaux menés au titre du projet de recherche sur les ressources côtières, cette activité fait partie de la contribution de la CPS au projet SIRMIP. Un appui financier est recherché pour permettre l'élargissement de cette action qui déboucherait alors sur une assistance au niveau de la formation et des publications dans le but d'améliorer les compétences des rédacteurs techniques ainsi que le niveau et la qualité des rapports produits dans la région.

### Futures activités

35. Au vu des demandes déjà adressées par les pays membres, les activités suivantes seront probablement entreprises au cours de l'année à venir :

- . travail d'évaluation des stocks de bêche-de-mer aux Iles Marshall et en Papouasie-Nouvelle-Guinée;
- . Recherche biologique sur la bêche-de-mer en Papouasie-Nouvelle-Guinée;
- . Aide au développement de la perliculture aux Iles Marshall;
- . Travail d'évaluation des stocks de trocas dans les Etats fédérés de Micronésie;
- . Evaluation des stocks d'huîtres perlières à Kiribati;
- . Aide à la préparation de rapports techniques en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

36. On continuera à entreprendre des activités régionales correspondant aux besoins exprimés par les pays membres de la CPS et à répondre aux demandes d'intervention à mesure qu'elles seront présentées.

## 2) PROJET SUR L'INFORMATION HALIEUTIQUE

37. Le poste de chargé de l'information halieutique, financé par le gouvernement français, a été confié en avril 1989 à M. Jean-Paul Gaudechoux. Cet agent fournit des renseignements, de façon systématique ou sur demande, aux chercheurs, halieutes, vulgarisateurs, planificateurs, directeurs et autres responsables qui participent au développement et à la gestion de la pêche au niveau national, régional et international. Ces personnes travaillent souvent dans des zones isolées où les communications sont difficiles et les possibilités d'accès aux conseils et à l'information sur des questions techniques très insuffisantes. La CPS a créé ce projet afin d'être mieux à même de traiter et de diffuser l'information, et recherche actuellement des fonds supplémentaires qui lui permettront d'élargir le champ de ses activités.

### La Lettre d'information sur les pêches de la CPS

38. Le chargé de l'information halieutique devait s'attacher, en toute priorité, à rattraper le retard pris (2 ans) dans la publications de la *Lettre d'information sur les pêches* de la CPS. Cet arriéré de travail était directement lié à une grave pénurie de personnel au sein des services du programme de pêche côtière, une situation qui a également entraîné des retards dans la production d'un certain nombre d'autres publications internes. Cet objectif principal a pratiquement été atteint; les numéros restants en sont à un stade avancé de leur préparation et l'arriéré, ramené à moins d'un an, devrait être résorbé avant la fin de 1990. Les participants à la vingt-et-unième conférence technique régionale sur les pêches ayant souligné l'importance de la publication d'informations pratiques (techniques nouvelles, matériel nouveau - bateaux et engins - problèmes de commercialisation, etc.), les prochains numéros de ce bulletin seront surtout consacrés à ces aspects.

39. Le projet a pour autre objectif principal de sensibiliser tous les milieux de l'halieutique à l'importance de cette *Lettre d'information sur les pêches* afin de les inciter à y contribuer en soumettant des articles.

### Réseaux de spécialistes

40. La mise en place de réseaux de spécialistes en vue de faciliter l'échange d'informations et les communications entre chercheurs partageant des intérêts communs revêt une importance particulière pour le projet sur l'information halieutique. Ces réseaux ont été créés à la suite du colloque sur les ressources halieutiques côtières du Pacifique organisé par la CPS en mars 1988. Les participants à ce colloque s'étaient en effet beaucoup inquiétés de l'insuffisance des communications et des échanges d'informations dans la région océanienne. Un questionnaire a donc été adressé aux halieutes de la région qui devaient préciser quels étaient leurs centres d'intérêt. Les quelque 200 réponses reçues ont été ensuite saisies dans une base de données afin de les regrouper par secteur d'activité et de préparer automatiquement des listes de diffusion. D'après les réponses obtenues, il s'avère que les domaines de travail les plus répandus sont ceux de la bêche-de-mer et de la perliculture. Deux réseaux de spécialistes fonctionnent déjà dans ces domaines.

41. Dans le cadre de l'aide qu'elle apporte à chaque réseau spécialisé, la CPS diffuse occasionnellement un bulletin d'information qui présente la littérature, la documentation technique et la correspondance ayant un rapport avec les secteurs de travail des membres du réseau. Les deux premiers bulletins (un pour chaque réseau de spécialistes) ont été publiés et chacun d'eux contient la liste de tous les membres du réseau, la liste de toutes les références bibliographiques dont dispose la CPS dans chaque domaine ainsi que des informations pouvant intéresser les autres membres du réseau. Ces bulletins ont été accueillis avec beaucoup d'enthousiasme mais il convient de souligner que ce type de projet repose sur un esprit de coopération et que les membres de ces réseaux doivent contribuer à ces bulletins pour en faire un outil pratique et utile.

42. Le troisième réseau de spécialistes (sur la ciguatera) a été mis en place en juin 1990 à la suite d'une réunion avec les services de santé de la CPS. Le chargé de l'information halieutique s'est rendu à l'Institut de recherches médicales Louis Mallardé à l'occasion d'une mission en Polynésie française et y a rencontré la plupart des spécialistes qui participent aux recherches sur la ciguatera et l'ichtyosarcotisme. Un bulletin consacré à ces travaux devrait être publié tous les six mois.

### Système d'information sur les ressources marines des îles du Pacifique (SIRMIP)

43. Le projet sur l'information halieutique constitue également l'un des mécanismes par lesquels la CPS participe au système d'information sur les ressources marines des îles du Pacifique (SIRMIP) auquel participent conjointement la CPS, la FFA, l'USP et la PACSU. Les organismes qui collaborent au SIRMIP proposent divers services aux pays membres, et, en particulier, effectuent des recherches bibliographiques et documentaires, apportent, sur place, leur aide à la mise en place de recueils d'informations et répondent aux questions qui leur sont posées. Ils travaillent également à la constitution d'une base de données bibliographiques sur les ressources marines du Pacifique. Dans le cadre du SIRMIP, le chargé de l'information halieutique s'emploie surtout à coordonner les réponses faites à des demandes d'informations techniques, à préparer des dossiers de renseignements et à participer à des activités destinées à accroître le volume de l'information disponible sur place.

44. Le chargé de l'information halieutique a assisté à la deuxième réunion du comité directeur du SIRMIP qui s'est tenue à Suva, en novembre 1989. Ce comité a examiné les différents sujets abordés dans les articles des périodiques régionaux publiés par les organismes participant au SIRMIP (*Lettre d'information sur les pêches* de la CPS, *bulletin de la FFA*, *bulletin du PACSU* et *bulletin du SIRMIP*). Le comité s'est également penché sur la mise au point du système de recherche documentaire du SIRMIP utilisé pour la base de données bibliographiques et sur la documentation réunie lors de missions de ses membres dans les services des pêches et autres organismes officiels. Le comité s'est aussi déclaré en faveur de la présentation de deux demandes de financement au CIEO par l'USP et la CPS pour, d'une part, la nomination d'un bibliothécaire itinérant et, d'autre part, un large appui aux activités liées à l'information halieutique. Le document de travail WP.9 rend compte plus en détail des questions précises examinées par le comité.

45. Depuis le début 1989, la CPS est davantage en mesure de fournir des renseignements halieutiques à ses pays membres. Ces services d'information, et notamment les conseils techniques et les documents de référence fournis en réponse aux demandes qui lui sont faites, continueront à occuper une place importante des prestations offertes.

### 3) PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE AU DEMI-LARGE

#### Présentation générale

46. Le poste de spécialiste du développement de la pêche (FDO) est devenu vacant à la fin d'octobre 1989, son titulaire ayant démissionné pour raisons familiales graves. Ce poste, dont la vacance a été immédiatement annoncée, a été pourvu en mai 1990. Dans l'intervalle, c'est le coordonnateur des programmes halieutiques qui a pris la responsabilité du projet.

47. Trois maîtres-pêcheurs étaient employés à plein temps pendant la deuxième moitié de 1989. Un quatrième a été recruté en qualité d'expert-conseil pour une période de six mois afin d'effectuer une mission bien précise demandée par un pays membre. En décembre 1989, M. Paul Mead, maître-pêcheur de longue date à la CPS, est arrivé à la fin de son contrat et seules trois personnes restaient en place au début de l'année. Deux nouvelles courtes missions, l'une de quatre mois et l'autre d'un mois, ont donc été proposées à des experts-conseils au début de l'année.

#### Résumé du programme de travail

48. Depuis sa création en 1978, le projet de développement de la pêche au demi-large a donné lieu à 62 missions; il s'est déroulé, au cours des douze derniers mois, dans les cinq pays membres suivants : Royaume des Tonga, République de Kiribati, Commonwealth des Iles Mariannes du Nord, Papouasie-Nouvelle-Guinée et République de Nauru. Quatre des dernières missions sont maintenant terminées, à savoir les deux études menées aux Tonga et à Kiribati dans le cadre du sous-projet de mise au point d'engins de pêche et celles qui se sont déroulées dans les Iles Mariannes du Nord et à Nauru, sous l'encadrement des experts-conseils. D'autres missions sont en cours en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à Kiribati. Quant au projet qui est conduit aux Iles Mariannes du Nord, il est entré dans sa troisième et dernière phase. Ces missions sont résumées au tableau 1.

**Tableau 1. Activités conduites au titre du projet de développement de la pêche au demi-large  
Août 1989 - août 1990**

Pays Dates Maîtres-pêcheurs	Objectifs principaux	Activités du maître-pêcheur
<b>Tonga</b> Septembre 86 - décembre 89 Paul Mead (Maître-pêcheur de la CPS)	Sous-projet de mise au point d'engins de pêche	Conception et mouillage de DCP en eau profonde et peu profonde, pêche profonde sur les tombants récifaux au vent, pêche des thonidés à la palangre verticale, pêche profonde à la traîne, pêche à l'appât.
<b>Kiribati</b> Janvier 89 - juin 90 Paxton Wellington Tuainetai Rata (Maîtres-pêcheurs de la CPS)	Sous-projet de mise au point d'engins de pêche.	Adaptation et mise au point d'engins pour la petite pêche thonière à la palangre horizontale.
<b>Iles Mariannes du Nord</b> (Phase II) Août 89 - février 90 Peter Watt (Expert-conseil)	Pêche exploratoire, formation.	Campagnes d'évaluation de la ressource démersale et de différents lieux de pêche. Essai de pêche à la palangre de fonds. Démonstration et formation aux techniques du moulinet à main pour la pêche en eau profonde.
<b>Papouasie-Nouvelle-Guinée</b> Janvier-août 1990 Tuainetai Rata (Maître-pêcheur de la CPS)	Développement de la pêche profonde au niveau provincial. Mise au point de techniques de montage d'engins de pêche adaptés aux pirogues locales.	Démonstration et formation destinées aux pêcheurs villageois des provinces de Nouvelle Bretagne orientale et de Madang et aux étudiants du collège national de Kavieng.
<b>Nauru</b> Avril-mai 1990 Paul Mead (Expert-conseil)	Evaluation et relevé des sites de DCP. Etude des DCP convenant aux conditions locales et de la disponibilité des matériaux.	Evaluation par échosondage des zones de pêche prometteuses pour repérer les sites des DCP. Relevé cartographique des sites et préparation de plans de radeaux et de systèmes de mouillage appropriés. Préparation d'une liste de matériaux pour la construction des DCP.
<b>Iles Mariannes du Nord</b> (Phase III) Avril-août 90 Peter Watt (Expert-conseil)	Extension des opérations de pêche exploratoire aux atolls et bancs au nord de Saipan. Formation des pêcheurs aux techniques de pêche profonde à la ligne dormante.	Evaluation des lieux de pêche et des stocks dans les zones non-exploitées. Continuation du programme de formation à la pêche en eau profonde.

Parmi les missions qui en sont à leur stade final de préparation, citons la seconde phase du projet des DCP à Nauru, un projet de pêche thonière à la palangre au Samoa-Occidental, la vulgarisation des techniques de pêche profonde dans les îles périphériques de Kiribati, un cours sur les engins et techniques de pêche pour les pêcheurs de Niue et l'aide à la construction et au mouillage des DCP à Palau. Le tableau 2 fait le point sur ces différentes missions.

**Tableau 2. Le point au mois d'août 1990 sur les missions à conduire dans le cadre du projet de développement de la pêche au demi-large**

<b>Pays</b> <b>Date prévue de commencement</b> <b>Durée prévue</b>	<b>Objectifs principaux</b>	<b>Activités prévues</b>
<b>Samoa-Occidental</b> Mi-septembre 90 6 mois	Etude de faisabilité sur l'exploitation de petits thoniers palangriers utilisant des engins à monofilament et à mécanisation élémentaire.	Essais de pêches et d'engins à bord d'un bateau de 12 m. Recueil des données sur les prises et l'effort de pêche. Etude de la productivité des pêcheries et du succès suivant la profondeur du mouillage et le type d'appât. Formation d'un capitaine et d'un équipage local aux techniques de pêche et au matelotage au large.
<b>Kiribati</b> Août 90 6 mois	Solution de la pêche profonde dans les îles périphériques qui se prêtent à ces activités. Mise à disposition d'engins et de matériels. pour la pêche au fond.	Supervision des travaux de démonstration d'engins et de techniques de pêche dans plusieurs îles périphériques. Participation à l'armement d'embarcations locales
<b>Palau</b> Date à confirmer 3 semaines	Montage et mouillage des DCP.	Supervision du montage et du mouillage des DCP sur des sites déjà repérés. Formation en tandem.
<b>Nauru</b> Septembre-octobre 90 Un mois	Montage et mouillage de trois DCP. Montage des DCP de secours. Démonstration des techniques de pêche au voilage DCP en eau moyennement profonde.	Supervision de la construction et l'assemblage des radeaux et des systèmes de mouillage. Supervision du mouillage sur des sites déjà repérés. Démonstration de la pêche à la palangre verticale et à la turlute à mi-profondeur a à mi profondeur autour de DCP

<b>Niue</b> Janvier-février 91 Un mois	Présentation de méthodes nouvelles/différentes à des pêcheurs de métier pour augmenter la productivité et diversifier la base des ressources.	Démonstration d'engins et de techniques mal connus dans le cadre d'un atelier de formation.
<b>Iles Cook</b> Octobre 90 5 à 6 semaines	Evaluation des sites de mouillage des DCP autour de Rarotonga et d'au moins une île périphérique.	Démonstration et formation à l'intention d'une équipe du service des pêches : conception, construction et mouillage de DCP, en insistant sur l'emploi et l'utilité des échosondeurs pour la reconnaissance des fonds des sites et le mouillage des DCP.

### **Sous-projet de mise au point d'engins de pêche**

49. Cette activité a pour objectif d'adapter certaines méthodes de pêche nouvelles ou peu répandues dans les pays insulaires afin d'augmenter la productivité existante et de promouvoir la capture d'espèces locales sous-exploitées par la mise en oeuvre des techniques appropriées. On a constaté qu'il fallait, pour atteindre ces objectifs, allonger la durée des missions afin de s'adapter aux conditions différentes rencontrées dans chaque nouveau site, de réaliser des essais suffisamment approfondis pour obtenir des données de prise et d'effort valables et, par conséquent, d'aboutir à des conclusions fondées quant à la valeur régionale de ces nouveaux engins et techniques. C'est dans cet esprit qu'ont été implantés les premiers sous-projets de mise au point d'engins de pêche à Vava'u (Tonga) en 1986 et à Kiribati en 1989.

### **Tonga**

50. M. Paul Mead, maître-pêcheur de la CPS, a été chargé de la conduite du sous-projet de mise au point d'engins de pêche des Tonga de novembre 1986 à décembre 1989 et, à ce titre, a essayé un grand nombre d'engins de pêche dans le but de retenir les techniques et les engins qui se révélaient les plus prometteurs à l'échelle régionale. Il a en outre dirigé un programme dynamique et novateur de construction, de mouillage et de surveillance de DCP. Les premiers essais avaient surtout porté sur la pêche à la palangre profonde et sur les méthodes d'utilisation du moulinet à main pour la pêche au fond le long des pentes récifales au vent (activités résumées dans le document de travail WP.33 de la vingtième conférence technique régionale sur les pêches); plus récemment, les activités ont été axées sur :

- i) des essais poussés de palangres verticales pour la capture de thons nageant en eau profonde (activités résumées dans le document de travail WP.30 de la 21<sup>e</sup> conférence technique régionale sur les pêches);
- ii) les diverses méthodes traditionnelles et modernes de pêche à l'appât, à la fois à proximité des DCP et en pleine mer;
- iii) l'adaptation de techniques peu répandues de pêche profonde à la traîne à la capture des thons et d'autres grandes espèces pélagiques; et
- iv) l'utilisation de matériaux et de matériels modernes dans la pêche traditionnelle des poissons volants à l'épuisette.

51. Les travaux de M. Mead sur la conception, l'emplacement et l'entretien de DCP en eaux peu profondes et profondes ont également permis de réunir des informations sur le choix des lieux de mouillage en fonction des espèces cibles, l'efficacité des dispositifs agrégateurs mouillés à des radeaux de DCP, les effets de la colonisation par des organismes biologiques, la flottabilité sous-marine des lignes et des mouillages en eau peu profonde et les traitements anti-corrosion employés lors de la préparation des éléments de mouillage des DCP. L'expérience acquise dans ce domaine fera l'objet de rapports techniques détaillés actuellement en préparation; le premier d'entre eux, un manuel consacré à la construction de moulinets en bois, simples et peu coûteux, pour la ligne-mère et les avançons des palangres verticales, est presque terminé et sera publié sous peu.

### **Kiribati**

52. Fin janvier 1989, M. Paxton Wellington, maître-pêcheur de la CPS, a été chargé de la conduite du second sous-programme de mise au point d'engins de pêche à Tarawa (Kiribati). Sa tâche principale était d'adapter aux besoins océaniques les techniques et les engins modernes utilisés dans la petite pêche thonière commerciale à la palangre et de déterminer s'il était possible de réduire la taille des engins ainsi modifiés pour qu'ils s'adaptent parfaitement aux embarcations traditionnelles de pêche rencontrées dans la région. Les essais de pêche qui se sont terminés en juin dernier ont surtout porté sur la pose et le halage à la main de palangres horizontales à bord d'un skiff de 8 mètres. Grâce à ces essais, on a pu mieux comprendre les conséquences de la modification de la configuration des engins et acquérir des renseignements sur les types d'appâts, les méthodes d'appâtage et les effets que la phase de la lune, les courants et le temps de pose et de mouillage de la ligne pourraient avoir sur la productivité. Outre la mise au point d'engins de pêche, M. Wellington a supervisé, à la demande du service des pêches de Kiribati, le mouillage des DCP autour des atolls d'Arirae et de Tamana situés au sud de l'archipel. Il a aussi aidé le personnel de ce service à préparer un descriptif de projet portant sur la fabrication locale de matériel de pêche profonde et sur la généralisation des méthodes de pêche au fond dans l'ensemble de l'archipel. Le rapport de ces travaux est en cours de préparation.

53. Le sous-projet de mise au point d'engins de pêche en est maintenant à sa troisième année. Tout en reconnaissant que des informations précieuses et nombreuses ont pu être réunies dans le cadre de cette activité et que les maîtres-pêcheurs ont participé dans divers pays à une gamme très variée d'activités connexes liées au développement de la pêche, le moment semble opportun pour soumettre ce sous-projet à un examen minutieux. Le service des pêches de la CPS se livrera donc à une étude approfondie du projet lui-même et des besoins des pays membres afin d'évaluer l'efficacité des activités et de mieux orienter les efforts.

### **Activités à caractère national**

#### **Iles Mariannes du Nord - Etude de la ressource démersale et évaluation du stock (Phases II et III)**

54. La croissance du marché des espèces démersales les plus recherchées provoquée par l'essor du tourisme ainsi que la baisse régulière de la production dans les eaux qui entourent Saipan, Rota et Tinian ont incité le service des pêches et de la faune sauvage du Commonwealth des Iles Mariannes du Nord à demander à la CPS de l'aider à réaliser l'évaluation détaillée de l'état de la ressource démersale et de la pêche profonde dans le but de définir le niveau potentiel de productivité et d'amener la production à ce niveau. Il fallait pour cela faire l'inventaire des zones de pêche le long des côtes et au large et évaluer les stocks et les techniques efficaces d'exploitation grâce à des essais de pêche réalisés à l'aide d'engins de type divers. La première mission d'évaluation effectuée en 1988 (Phase I) par M. Paxton Wellington, maître-pêcheur de la CPS, fut tellement perturbée par le mauvais temps qu'il fallut y mettre un terme prématurément. Pour respecter les engagements pris, un expert-conseil fut nommé en septembre 1989 pour continuer le programme et faire, à la demande des autorités locales, des essais de pêche à la palangre de fond. Les premiers résultats montrèrent que les zones de pêche situées à proximité des principales agglomérations n'abritaient que des stocks limités de poissons vulnérables à ce type d'engin alors que des prises suffisantes pouvaient être réalisées au moulinet à main sur les hauts-fonds et monts sous-marins situés au large des côtes. Au vu de l'intérêt considérable soulevé sur place par ces

prises, un programme de formation destiné aux pêcheurs locaux fut organisé. Ce dernier avait à peine débuté lorsque des conditions climatiques exécrables coupèrent court, une fois de plus, à ces activités. Cette phase du programme s'est terminée en février 1990. Afin de répondre aux attentes des quelques 50 pêcheurs inscrits à ce programme de formation et d'étendre l'étude aux zones de pêche peu exploitées situées au nord de l'archipel, les autorités locales ont demandé à la CPS d'organiser une mission supplémentaire (Phase III) à un moment qui coïnciderait avec une période de temps calme. Il a de nouveau été fait appel à l'expert-conseil qui effectue actuellement sa mission sur place.

#### **Papouasie-Nouvelle-Guinée - Pêche profonde à l'échelle provinciale : projet de démonstration et de formation**

55. En janvier 1990, M. Tuainetai Rata, un maître-pêcheur originaire des Iles Cook embauché récemment dans le cadre du projet, a été détaché pendant six mois, à la demande du gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée, pour promouvoir les techniques de pêche profonde auprès des pêcheurs villageois de différentes provinces et leur expliquer, après en avoir déterminé l'efficacité respective, les méthodes les mieux adaptées aux petites embarcations locales et notamment aux pirogues. M. Rata a d'abord séjourné à Kokopo, dans la province de la Nouvelle-Bretagne orientale, où il a travaillé aux côtés des pêcheurs locaux pour tenter d'augmenter leurs prises et, par conséquent, d'améliorer l'approvisionnement du marché aux poissons de Kokopo. Toutefois, les résultats ont été peu concluants en raison, d'une part, de la pénurie d'embarcations et d'engins de pêche et, d'autre part, de plusieurs périodes de mauvais temps. M. Rata a ensuite répondu à plusieurs demandes d'aide émanant de divers villages isolés sur la péninsule de Gazelle, que les revenus potentiels de la pêche artisanale intéressaient visiblement beaucoup. La construction de moulinets à main et les techniques de pêche profonde ont fait l'objet de démonstrations devant plusieurs groupes de cette région désireux de livrer leurs prises à Kokopo. Les techniques enseignées ont par la suite été adoptées. Le maître-pêcheur a ensuite gagné la province de Madang où l'on avait organisé un grand programme de formation itinérante. M. Rata s'est rendu dans plusieurs villages de pêcheurs installés le long de la côte de la province de Madang. Il est arrivé à bord d'un navire du service des pêches pour former les pêcheurs sur leurs propres lieux de pêche. Le succès de ce programme de vulgarisation fut tel que l'on a demandé aux responsables du projet de prolonger le séjour du maître-pêcheur de deux mois, ce qui a été accepté au vu des résultats obtenus jusque-là. A la suite de cette mission, M. Rata s'est rendu au National Fisheries College de Kavieng où il donne actuellement des cours sur les techniques de pêche, d'utilisation d'engins et d'armement de bateaux qui sont le mieux adaptées à la situation locale.

#### **Nauru - Projet de construction et de mouillage de DCP (Phase I)**

56. A la suite de la demande d'aide formulée par le gouvernement de la République de Nauru qui souhaitait mettre sur pied un programme de DCP, M. Paul Mead, l'ancien maître-pêcheur de la CPS, a été envoyé à Nauru pour évaluer les lieux qui se prêtaient le mieux au mouillage de ces dispositifs et se renseigner sur la disponibilité locale des matériaux nécessaires à la construction et à l'assemblage de radeaux et des systèmes de mouillage. Pour l'aider dans cette tâche et faciliter les missions ultérieures de pêche et de repérage de lieux de mouillage de DCP, la CPS a fait l'acquisition d'un échosondeur à double fréquence utilisable en eau profonde. Grâce à cet appareil, un Furuno FCV 362 (28/50 khz), on a pu obtenir une bonne lecture des fonds à 1 600 m, et effectuer le sondage des eaux profondes côtières de Nauru. A la suite d'entretiens avec des agents du ministère du développement et de l'industrie de Nauru et les pêcheurs locaux, M. Mead a effectué un échosondage détaillé des lieux de mouillage potentiels. Trois d'entre eux, choisis en raison de leur accès facile sauf en cas de très mauvais temps, ont été repérés et cartographiés. Ces lieux de mouillage sont à une profondeur moyenne de 1 100 m et à environ un mile des côtes. Après s'être renseigné sur la disponibilité de matériaux locaux pouvant servir à la construction des DCP, M. Mead a entrepris de dresser le plan de radeaux répondant aux besoins et de calculer les paramètres de leur mouillage. Il a ensuite transmis ces plans au lieutenant R. Boy, le spécialiste des radeaux du service américain des garde-côtes, pour avoir son avis. Les autorités de Nauru s'occupent maintenant de l'achat et de la livraison des matériaux nécessaires, après quoi M. Mead devrait retourner sur place pour superviser les opérations de mouillage.

## Documentation

57. Le rattrapage du retard accumulé dans la préparation des rapports nationaux lié au projet de développement de la pêche au demi-large a constitué, une fois de plus, une tâche prioritaire. Quinze rapports de ce type ont été soumis à l'approbation des pays concernés et quatre autres rapports intéressant les territoires français sont en cours de traduction. La mise en page ou la rédaction finale de cinq autres rapports est en cours et les pays concernés devraient les recevoir sous peu. Enfin, huit autres rapports sont en cours de rédaction, notamment ceux qui traitent des sous-projets de mise au point d'engins de pêche aux Tonga et à Kiribati qui viennent de se terminer. Le roulement du personnel a quelque peu perturbé la préparation finale des rapports au cours de ces douze derniers mois mais un système simplifié de rédaction est maintenant en place et permettra, en principe, de résorber très rapidement l'arriéré de travail et de produire en temps voulu les rapports sur les activités en cours et à venir.

58. Parmi les autres publications qui sont en cours de préparation ou d'élaboration, citons un manuel sur les méthodes de pêche en eau profonde qui devrait servir de complément au manuel *La pêche à la traîne dans les îles du Pacifique* qui avait connu un franc succès ainsi que des rapports techniques des sous-projets de mise au point d'engins de pêche où seront décrits de façon très détaillée la construction des engins et leur assemblage ainsi que des techniques de pêche telles que la palangre verticale, la traîne profonde et la palangre de surface. En outre, le personnel du projet collaborera étroitement à la préparation de la nouvelle version du manuel CPS sur la construction et le mouillage de DCP dans lequel seront incorporés les résultats des recherches que l'Organisation conduit sur ces dispositifs. Dans certains cas, la publication de ces ouvrages dépendra des autres priorités de travail et de la disponibilité d'un financement extrabudgétaire.

## Futures orientations

59. Les différentes demandes d'aide au développement reçues au titre du projet traduisent bien l'élargissement des besoins des pays insulaires au cours de ces dernières années. De toute évidence, les liens intimes qui unissent l'amélioration des techniques de prise, le développement de nouvelles pêches, le traitement et la commercialisation des produits de la pêche et la protection et la gestion de ressources côtières et hauturières sont de mieux en mieux compris. Aussi oeuvrera-t-on en étroite collaboration avec les responsables des projets de traitement et de manutention du poisson, de formation à la pêche et de recherche sur les ressources côtières pour que les principaux objectifs, à savoir l'augmentation de la productivité et des revenus de la pêche dans les pays océaniques et une meilleure compréhension des possibilités d'exploitation des ressources disponibles, soient poursuivis de concert avec ceux des autres projets et répondent aux besoins des pays membres.

60. Il est prévu de continuer de faire appel aux services permanents d'une équipe de maîtres-pêcheurs. Cependant, les missions recouvrant une gamme d'activités plus vastes et toujours plus complexes, on recourt maintenant plus fréquemment à des halieutes pour des missions ponctuelles. Le projet y gagne en souplesse, ce qui permet de faire appel aux spécialistes les plus compétents et les mieux informés sur le développement de la pêche et de mieux utiliser leur savoir-faire en fonction des besoins spécifiques des différents pays.

#### 4) PROJET SUR LA MANUTENTION ET LE TRAITEMENT DU POISSON

##### Présentation générale

61. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, les activités menées au titre du projet sur la manutention et le traitement du poisson ont été surtout liées au rôle des femmes dans la pêche et au centre régional pour la valorisation des produits de la pêche. Les films vidéo sur la réfrigération du poisson ont été distribués dans toute la région et la réalisation d'autres vidéos sur la congélation du poisson est d'ores et déjà prévue. La réalisation du projet qui devait avoir lieu à Tokelau sur l'amélioration des techniques de traitement et de commercialisation du poisson salé a malheureusement été retardée par le passage du cyclone Ofa et devrait maintenant commencer en septembre. Parmi les activités en vue, citons un projet de formation au niveau régional et local ayant trait aux poissons réfrigérés ainsi qu'une visite d'étude dans des instituts de technologie halieutique en Amérique latine. Les demandes spécifiques de formation ( par exemple en Nouvelle-Calédonie) ou les visites d'experts dans les pays de la région continueront à être traitées en priorité.

62. Ce projet est financé par le gouvernement britannique au travers de la division britannique pour le développement dans le Pacifique, le CIEO finançant pour sa part plusieurs actions spécifiques.

##### Services consultatifs

###### Tokelau - Projet pilote de traitement du poisson

63. Lors d'une mission à Tokelau en septembre 1988, le spécialiste de la manutention et du traitement du poisson a recommandé la mise en place d'un projet pilote de traitement et de commercialisation du poisson salé et séché. Le bureau chargé des affaires de Tokelau a depuis lors manifesté l'intention de réaliser ce projet en suivant les grandes lignes des recommandations qui avaient été formulées. Les objectifs du projet sont la mise en place d'une installation élémentaire de manutention destinée à l'entreposage et au traitement du poisson, l'installation d'une petite machine à glace, la formation des pêcheurs pour améliorer la qualité du poisson débarqué, l'utilisation de la glace pour conserver les prises et la formation des femmes à des techniques de séchage du poisson au soleil permettant d'obtenir un produit de qualité suffisante pour l'exportation. La formation sur place d'un agent de Tokelau permettra le suivi du projet pendant les douze mois restants. Le service des pêches de Tuvalu a demandé à détacher l'un de ses agents pour lui faire suivre un stage à l'occasion de ce projet. Le financement de cette opération sera assuré par la CPS. Les efforts d'exportation du poisson séché et salé seront avant tout concentrés sur le Samoa-Occidental mais l'on essaiera également d'évaluer les possibilités d'exportation de ce produit vers Auckland (Nouvelle-Zélande). Un concours a été offert pour préparer des plans détaillés des bâtiments et des installations collectives de traitement et pour faire établir un devis du coût des machines à glace, des entrepôts réfrigérés et des autres matériaux nécessaires. Une brève visite a également été faite au bureau des affaires de Tokelau, à Apia, au début de juillet pour régler les derniers détails du projet. Ce bureau avait souhaité que le projet commençât en début 1990 mais, à la suite des dégâts provoqués par le cyclone Ofa, cette date a été repoussée jusqu'en septembre. Le spécialiste de la manutention et du traitement du poisson fournira des conseils techniques et effectuera des essais de commercialisation de poissons séchés et salés à Apia et à Auckland avec l'aide du bureau océanien du commerce en septembre et octobre 1990.

### **Papouasie-Nouvelle-Guinée, Vanuatu, Iles Salomon - Aide aux groupes de femmes**

64. A la suite du succès rencontré par le séminaire sur le traitement et la commercialisation du poisson organisé pour les femmes de la région papoue de Papouasie-Nouvelle-Guinée en septembre dernier, le service des pêches et des ressources marines et le bureau des femmes ont indiqué qu'ils souhaitaient mettre sur pied, à l'échelle nationale, un programme ambitieux d'aide aux femmes appartenant à des villages de pêcheurs. Le spécialiste de la manutention et du traitement du poisson s'est rendu à Port Moresby en avril dernier pour participer à la préparation d'un descriptif de projet permettant d'atteindre cet objectif. Vanuatu et les Iles Salomon ayant fait savoir qu'ils souhaitaient participer à des programmes du même type, cette initiative a pris la forme d'un projet sous-régional. A l'issue de cette visite, on a pu identifier un certain nombre de grands domaines d'activité et recommander le recrutement d'un spécialiste pour superviser la mise au point et la réalisation des opérations. On propose, dans le document de travail WP.17, qu'un chargé des programmes halieutiques pour les femmes soit employé au sein du programme des pêches de la CPS pour accomplir ce travail dans le cadre du projet sur la manutention et le traitement du poisson mais en collaboration étroite avec le bureau des femmes du Pacifique. Son rôle serait de répondre aux demandes de projets régionaux sur la place de la femme dans la pêche, à commencer par le projet sous-régional de la Mélanésie.

#### **Formation**

##### **Papouasie-Nouvelle-Guinée - Séminaire sur le traitement et la commercialisation du poisson destiné aux femmes de la région papoue**

65. Ce séminaire, qui a été financé par le Centre international d'exploitation des océans, s'est déroulé à l'université de Papouasie-Nouvelle-Guinée à Port Moresby du 4 au 15 septembre 1989, en présence de vingt-deux participantes sélectionnées dans toute la région papoue du pays. Il s'agissait avant tout d'un stage pratique dominé par divers projets et démonstrations, une formule qui a plu à la grande majorité des participantes. Ces dernières ont fait savoir qu'elles souhaitaient réaliser immédiatement des activités de suivi au niveau des villages dans leurs provinces d'origine (le financement de ces activités est actuellement à l'étude). La CPS a publié en mai 1990 un rapport sur ce séminaire qui a été distribué à l'ensemble des services des pêches, des bureaux gouvernementaux de la condition féminine et des organisations non gouvernementales de la région. La Papouasie-Nouvelle-Guinée souhaite maintenant instaurer un programme ambitieux de promotion de la condition féminine dans le pays, qui s'appuiera sur d'autres séminaires du même type ainsi que sur des activités de suivi et de vulgarisation en 1991 dans les îles de Nouvelle-Guinée et la région de Momase.

##### **Vanuatu - Stage de formation consacré à la bêche-de-mer**

66. Un stage sur le traitement de la bêche-de-mer s'est déroulé pendant deux semaines à Port-Vila en août dernier, en réponse à une demande d'aide du gouvernement de Vanuatu qui souhaitait améliorer la qualité de la bêche-de-mer séchée à la fumée, dont l'exportation était alors interdite en raison du problème constant de la mauvaise qualité du produit et des prix très faibles qui en résultaient. M. Sitiveni Yabaki, un spécialiste du traitement de la bêche-de-mer du service des pêches de Fidji, a été recruté pour diriger ce séminaire. Depuis lors, une licence de traitement pour l'exportation a été délivrée à quatre participants à ce séminaire et les exportations à destination des marchés de Singapour, de Hong-Kong et d'Australie ont repris. Le service des pêches ne délivre des licences d'exportation que si les normes de qualité nécessaires sont respectées. Au mois de mai dernier, 4 420 kg de bêche-de-mer traitées et répondant aux normes de qualité ont été exportées, ce qui constitue le meilleur résultat mensuel d'exportations enregistré depuis la tenue du séminaire en août 1989.

### **Iles Cook - Stage destiné aux pêcheurs**

67. En réponse à une demande formulée par le ministère des ressources marines des Iles Cook, le responsable du projet a organisé un petit stage de formation sur l'utilisation de la glace pour réfrigérer le poisson à l'intention des pêcheurs de Rarotonga. Ce stage a suivi l'installation, sur place, d'une machine à fabriquer de la glace en éclats. Des conseils ont également été donnés à un détaillant sur la façon d'améliorer la qualité et la présentation du poisson ainsi que la préparation de produits réfrigérés de plus grande valeur.

### **Nouvelle-Calédonie - Formation destinée aux vendeurs du marché aux poissons (en cours)**

68. Le service des pêches de la Province Sud a demandé à la CPS de l'aider à organiser un stage destiné aux détaillants en novembre 1990. Au cours de ce stage, les détaillants qui souhaitent occuper un étal au nouveau marché aux poissons en cours de construction à Nouméa pourront se familiariser aux techniques améliorées de manutention, de présentation et d'entreposage du poisson frais et surgelé. Ce marché devrait ouvrir ses portes en janvier 1991 et seuls les détaillants ayant suivi le stage avec des résultats satisfaisants se verront attribuer un étal.

### **Papouasie-Nouvelle-Guinée - Stage destiné aux agents des services de contrôle de la qualité du poisson**

69. La section du contrôle de la qualité des produits, qui relève du service des pêches et des ressources marines a demandé à la CPS d'organiser un stage à l'intention des inspecteurs responsables de l'examen de tous les produits de la mer exportés par la Papouasie-Nouvelle-Guinée (crevettes, langouste, barramundis surgelés, bêche-de-mer séchée, etc.). Dans le cadre de la même demande, on étudie actuellement la possibilité d'organiser un stage de recyclage à l'étranger à l'intention du microbiologiste responsable de la détection des contaminations bactériennes dans tous les produits de la mer destinés à l'exportation.

### **Autres activités**

#### **Série de films vidéos sur la manutention et le traitement du poisson**

70. Les versions anglaise et française de deux vidéocassettes éducatives (*Un accueil glacial* et *A vous donner des frissons*) ont été distribuées à tous les pays insulaires du Pacifique en février dernier. Ces films vidéos ont été bien accueillis par les pays membres et ont fait l'objet de commentaires favorables de la part de nombreuses organisations internationales. La traduction dans l'une des langues de la région et la post-synchronisation du texte de l'un des films vidéos (*Un accueil glacial : la conservation du poisson à bord*) seront réalisées si certains services de pêche en font la demande. Le CIEO, qui avait financé les deux premiers films, étudie actuellement une proposition de financement destinée à la réalisation d'autres vidéocassettes éducatives dans la même série. La prochaine série sera consacrée aux techniques de congélation et à l'entreposage frigorifique des produits de la mer.

#### **Le centre régional pour la valorisation des produits de la pêche**

71. Le principe de la création d'un centre régional pour la valorisation des produits de la pêche qui avait été examiné pour la première fois lors de la vingtième conférence technique régionale sur la pêche en 1988 et développé au cours de la conférence de l'année dernière, a continué à être traité en priorité dans le cadre du programme de travail du projet sur la manutention et le traitement du poisson. A la suite d'une recommandation faite lors de cette dernière conférence

(Recommandation n° 11), la préparation d'une demande de financement détaillée a été commandée (mai/juin) en vue de la présente réunion. Le responsable du projet a accompagné l'expert-conseil engagé pour ce travail (M. J. Crossland) à Vanuatu et aux Iles Salomon et s'est rendu dans les pays qui avaient dû être exclus de l'itinéraire de l'expert-conseil, à savoir la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Palau, Guam et les Etats fédérés de Micronésie. L'expert-conseil s'est également rendu à Tonga, aux Samoa Américaines, au Samoa-Occidental, à Kiribati et à Tuvalu. Le rapport de cet expert-conseil fait l'objet du document de travail WP.5.

#### **Mission d'étude dans des établissements latino-américains de traitement du poisson**

72. La préparation de cette mission d'étude se poursuit, conformément à la recommandation n° 6 de la vingt-et-unième conférence technique régionale sur la pêche; cette visite permettra à une équipe d'Océaniens sélectionnée d'accompagner le responsable du projet au Chili, au Pérou, en Equateur et peut-être au Mexique. Cette mission a été proposée à l'issue de la conférence internationale sur la pêche qui a réuni les pays latino-américains riverains du Pacifique et les pays océaniens à Lima (Pérou) en septembre 1988. De ce fait, c'est M. Gordon Munro, le coordinateur de la mission de travail sur les pêches du Conseil de coopération économique du Pacifique, qui a joué un rôle prépondérant dans la recherche de financement. Bien que ce financement reste à confirmer, la situation semble prometteuse et on espère que cette mission d'étude pourra se dérouler au début de 1991.

#### **Information/Publications**

73. La mise au point finale de la version révisée de "Bêche-de-Mer of the Tropical Pacific" a été une fois de plus retardée par les missions dans les pays et d'autres activités. Les révisions sont maintenant terminées et la nouvelle version est prête à imprimer. Aucun progrès n'a été réalisé au niveau du manuel pratique sur les flambées ciguatières pour les mêmes raisons.

### **5) PROJET REGIONAL DE FORMATION A LA PECHE**

#### **Présentation générale**

74. On a continué à s'efforcer de définir les besoins de formation régionaux dans des domaines qui ne sont pas couverts par les établissements de formation officiels. Dans toute la mesure du possible, des cours et des stages de formation spécifiques régionaux ou locaux, suivant les cas, ont permis de répondre à ces besoins.

75. Les activités du projet de formation ont été transférées à Suva en février 1990 et sont maintenant conduites à partir de l'antenne de la CPS à Navua. L'équipe du projet est à nouveau au complet, soit trois personnes : le conseiller en éducation et en formation halieutiques (l'ancien titre "responsable de la formation à la pêche" a été remplacé pour mieux tenir compte des fonctions rattachées à ce poste), le responsable adjoint de la formation à la pêche (l'ancien A/FTO) et un adjoint administratif. Le poste de responsable adjoint de la formation à la pêche, qui avait été confié à des conseillers à court terme depuis mai 1989, est occupé depuis mai 1990 par M. Michel Blanc. M. Blanc est originaire de France et sa présence devrait permettre à la CPS de répondre plus efficacement aux besoins de formation des pays membres de langue française.

76. L'essentiel du budget de ce projet continue à être fourni par les gouvernements australien et français, sans oublier une généreuse contribution de la Nouvelle-Calédonie. Dans le cadre de cours spécifiques, le projet reçoit également une aide financière de diverses sources de financement au premier rang desquelles il faut citer le CIEO, le gouvernement néo-zélandais, le secrétariat du Commonwealth, la Fondation du Commonwealth et le programme régional de soutien à la pêche FAO/PNUD.

## Réalisations

### Projet de formation aux techniques de vulgarisation

77. La grande action de formation aux méthodes de vulgarisation qui avait été entreprise en 1987 s'est poursuivie en 1989 avec un cours de deux semaines à Vanuatu en août, et s'est achevée en janvier 1990 par un cours local en Polynésie française. Ces cours ont marqué la fin de la seconde phase du programme qui comprenait un cours de quatre semaines consécutives destiné à former des formateurs et dix cours ultérieurs à l'échelon national.

78. Tous les participants au premier cours se sont réunis à nouveau pendant une semaine en mars 1990 dans le cadre d'un stage de perfectionnement aux techniques de vulgarisation au cours duquel ils ont examiné de façon critique le projet de vulgarisation jusqu'à ce jour et ont fait des recommandations portant sur le développement futur de la vulgarisation et de la formation à la vulgarisation aussi bien dans leur propre pays qu'à l'échelle régionale. Les recommandations de ce stage ont engendré d'autres activités de la CPS en matière de formation aux techniques de vulgarisation qui sont décrites dans le paragraphe consacré aux activités futures.

79. Tous les éléments de ce cours de formation globale long de trois ans ont été financés par le Centre international pour l'exploitation des océans, à l'exception du cours de Fidji qui a été financé par la FAO/PNUD (programme régional de soutien à la pêche) et du cours destiné à la Polynésie française financé par la CPS.

### Cours sur les techniques du froid en Papouasie-Nouvelle-Guinée

80. A la suite de la réussite du cours organisé au National Fisheries College de Papouasie-Nouvelle-Guinée en 1987, la CPS a aidé le ministère des pêches et des ressources marines de ce pays à organiser et à diriger un deuxième cours de dix-huit semaines sur l'entretien et la réparation du matériel frigorifique. Quatorze stagiaires de Papouasie-Nouvelle-Guinée et deux stagiaires des Iles Salomon ont participé à ce cours qui s'est déroulé dans le même collège du 22 août au 15 décembre 1989.

81. Ce cours était basé sur les mêmes principes que les précédents (Rarotonga et PNG), les dix-huit semaines de cours étant divisées grosso modo en deux parties. Les neuf premières semaines étaient consacrées à la théorie et aux applications fondamentales des techniques du froid et portaient sur le matériel, les éléments et les outils nécessaires; les neuf dernières semaines étaient avant tout réservées à la pratique et comprenaient des visites d'entretien chez le client et des travaux supervisés en ateliers avec réparations de divers appareils utilisés fréquemment dans les milieux professionnels de la pêche dans la région. A la fin du cours, tout le matériel frigorifique et les outils restants ont été cédés à titre gracieux au collège afin d'augmenter son fonds de ressources pédagogiques.

82. Tous les frais associés à la participation des stagiaires de Papouasie-Nouvelle-Guinée ont été pris en charge par le gouvernement néo-zélandais et ceux des stagiaires des Iles Salomon par le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique. Les dépenses liées au directeur d'études ont été supportées par la FAO/PNUD (programme régional de soutien à la pêche).

### Stage CPS/Nelson Polytechnic pour les agents des services des pêches du Pacifique

83. La onzième édition de ce stage dont le contenu et la structure étaient similaires à ceux des années précédentes, s'était déroulée du lundi 5 février au vendredi 13 juillet. Les stagiaires ont suivi les dix-huit premières semaines de cours à l'école de pêche de Nelson Polytechnic (Nouvelle-Zélande) avant de se rendre dans une île du Pacifique pour cinq semaines de travaux pratiques de pêche. Conformément à la politique de la CPS qui cherche, dans toute la mesure du possible, à faire participer les établissements de formation de la région à tous ses projets, les travaux pratiques de 1990 se sont déroulés en collaboration avec l'Institut des ressources marines de l'Université du Pacifique Sud qui a mis sa station de recherches de Dravuni ainsi que deux navires à la disposition des stagiaires qu'encadrait le personnel de l'Institut et de la CPS.

84. Le contenu du cours a été revu une fois de plus et des petites modifications ont été apportées au programme de 1991 pour assurer qu'il continue à suivre l'évolution des besoins des pays du Pacifique. Ce cours fait toujours l'unanimité parmi les services des pêches de la région et bénéficie du franc soutien des organismes de financement. Compte tenu de l'importance de la demande, ce cours pourrait avoir lieu sous sa forme actuelle pendant plusieurs années encore. Notons cependant une évolution intéressante de la situation au sein de l'USP où l'on recommande, d'une part, la refonte cursus menant au diplôme d'halieutique tropicale et, d'autre part, la création d'un cycle d'études conduisant à un certificat des techniques de la pêche. Il est donc opportun d'envisager quels seraient les bénéfices à plus long terme que la région pourrait tirer d'une réorganisation du cours actuel de la CPS pour qu'il englobe un champ d'études plus vaste et qu'il ait lieu en collaboration avec l'USP. Les modifications qui seraient apportées au contenu actuel du cours ainsi que la raison d'être du certificat des techniques de la pêche qui est proposé sont reprises dans le document de travail WP.18 et les participants à la réunion sont invités à donner leur avis sur ces deux questions.

85. Le financement de ce cours était assuré par le gouvernement néo-zélandais, la FAO/PNUD (programme régional de soutien à la pêche), la Fondation du Commonwealth, le secrétariat général du Commonwealth et la CPS.

#### **Activités de formation actuelles et futures**

##### **Journées d'études FAO/PNUD/CPS sur les stratégies de gestion à l'intention des cadres des services des pêches**

86. La préparation de cette manifestation de deux semaines est bien avancée. Elle se déroulera à Suva à partir du lundi 26 novembre 1990. Ce séminaire a suscité un intérêt considérable et promet de donner lieu à des débats passionnants et animés. Afin que l'esprit, le contenu et la structure de ces journées d'études suscitent la réflexion et l'attention qui permettront de bien répondre à tous les problèmes rencontrés par les pays membres, le directeur d'études, M. Chris Bunnings, directeur de la formation du personnel au Ministère des industries primaires du Queensland, participera cette année à la vingt-deuxième conférence sur les pêches. Cette question fera en outre l'objet d'un débat dans le cadre du point 5.3 i) de l'ordre du jour.

#### **Méthodes de vulgarisation et de communication**

87. Le stage de perfectionnement aux techniques de vulgarisation qui s'est déroulé en mars pendant sept journées consécutives s'adressait aux stagiaires qui avaient participé au premier cours de "formation des formateurs" et qui avaient terminé leur cours dans leur propre pays dans le cadre de ce programme. Les responsables de la vulgarisation halieutique de Vanuatu et des Iles Salomon ont également participé à ce stage en qualité de conseillers techniques.

88. Ce stage a donné lieu à des discussions très animées et variées qui ont débouché sur plusieurs recommandations portant sur des mesures à prendre à l'avenir et qui prévoient en particulier :

- i) L'échange de formateurs d'un pays à l'autre pour que les cours locaux bénéficient d'un apport pédagogique supplémentaire et que le formateur détaché renforce son expérience d'animateur.
- ii) Le déroulement d'un autre cours intensif destiné aux formateurs aux méthodes de vulgarisation et de communication halieutiques.
- iii) La publication et la diffusion du manuel de formation aux techniques de vulgarisation.
- iv) Le déroulement d'un stage ou d'un cours de formation sur les stratégies de gestion pour les cadres des services de pêche.
- v) La mise au point de réseaux sous-régionaux qui permettraient un meilleur transfert de l'information.

89. Le cours de gestion destiné aux cadres (point IV) est en préparation et les participants se sont chargés de mettre eux-mêmes en place les réseaux sous-régionaux (point V).

90. De son côté, la CPS donnera immédiatement suite aux activités prévues aux points i), ii) et iii). Au total, six échanges de formateurs ont été financés et débiteront dès que le lieu et la structure des cours auront été définis. Le manuel est en cours de préparation et devrait en principe être publié et diffusé avant la fin de l'année. Le second cours intensif réservé aux responsables de la formation aux méthodes de vulgarisation et de communication halieutiques aura une structure et un contenu analogues à ceux du premier cours de 1987. Il devrait avoir lieu à la fin de cette année ou au début de 1991.

91. Toutes ces nouvelles actions liées à la formation et au développement des méthodes de vulgarisation ont été financées grâce à l'appui continu du CIEO.

### **Outils pédagogiques pour les écoles**

92. Divers organismes, dont le FFA et la FAO/PNUD, ont manifesté beaucoup d'intérêt à cet égard. Les participants aux conférences techniques précédentes avaient demandé à la CPS de se pencher sur cette question mais aucune action n'avait pu être entreprise, principalement en raison d'un manque de personnel. A la suite du recrutement du responsable adjoint de la formation à la pêche, il devrait être possible, au cours des douze mois à venir, de travailler en collaboration avec le FFA et la FAO/PNUD à l'élaboration des outils pédagogiques nécessaires.

### **Valorisation des ressources humaines : mission consultative d'évaluation des besoins existant en matière d'enseignement et de formation au sein des services de pêche des pays océaniques**

93. Tout en gardant à l'esprit les difficultés financières auxquelles les pays et leurs administrations doivent faire face, la CPS effectuera une mission de consultation afin d'évaluer les besoins futurs en personnel de tous les services des pêches et de définir les titres, les connaissances, le niveau de compétence et les effectifs nécessaires. La mission d'étude utilisera ces renseignements pour élaborer des recommandations qui aideront les divers pays, organismes et établissements d'enseignement à définir une politique et des stratégies de formation appropriées afin de mieux répondre aux besoins nationaux et régionaux de formation. La démarche qui sera adoptée dans le cadre de cette étude est exposée dans le document de travail WP.19 et sera examinée en détail au point 5.3 i) de l'ordre du jour.

### **Formation aux activités en aval de la pêche**

94. Conformément à la recommandation de la conférence technique régionale sur les pêches de 1989 (Recommandation n° 7), le financement d'un projet consacré à la formation aux activités en aval de la pêche a été recherché activement. Le document de travail WP.20 décrit les petites modifications méthodologiques qui ont été adoptées pour tenir compte des commentaires faits pendant la réunion de l'an dernier. Cette action de grande envergure sera conjointement conduite par les services responsables du projet sur la manutention et le traitement du poisson et du projet régional de formation à la pêche et devrait en principe démarrer, si les fonds sont disponibles, au cours du premier trimestre de 1991 au plus tard.

### **Publication d'une version révisée du répertoire des possibilités de formation offertes aux agents des services des pêches dans le Pacifique**

95. Le CIEO a accepté de financer une révision complète de ce répertoire qui sera entièrement refondu en tenant compte de l'expérience acquise et des renseignements supplémentaires obtenus depuis l'impression du document original. Certaines rubriques seront mises à jour, celles sans intérêt seront éliminées et de nouvelles seront ajoutées. Ce nouveau répertoire devrait en principe être terminé, imprimé et distribué d'ici la fin de l'année.

### **Publication d'un manuel sur la sécurité à bord de petites embarcations de pêche**

96. Il avait été décidé, au cours des conférences techniques précédentes, que ce travail devrait être entrepris dans le cadre du projet de formation. Un financement sera donc recherché et, s'il est obtenu, cette opération sera lancée au cours de l'année à venir.

## **II. PECHE HAUTURIERE - PROGRAMME D'EVALUATION DES THONIDES ET MARLINS**

### **Présentation générale**

97. L'objectif du programme d'évaluation des thonidés et marlins (programme thonidés) est d'aider les pays membres de la CPS à développer, exploiter rationnellement et gérer les ressources océaniques renouvelables de la région. Les thonidés représentent la plus grande ressource dont dispose les pays membres. Le programme d'évaluation des thonidés et marlins se divise en deux grands projets : le projet de recherche sur les thonidés et marlins et le projet sur les statistiques halieutiques. Ces projets - très interdépendants - reflètent bien les deux types d'activités fondamentales menées au titre du programme thonidés : 1) la conduite d'un programme de recherches scientifiques sur les stocks de thonidés et marlins dans la zone d'action de la CPS, et 2) la collecte, le traitement et la diffusion de statistiques halieutiques sur ces stocks. Les activités de ces deux projets restent articulées autour des priorités définies dans le manifeste du programme thonidés approuvé par la dix-neuvième conférence régionale technique sur les pêches, mais cette division permet une définition plus claire des responsabilités et des activités des agents rattachés au programme tout en reconnaissant la contribution que les services du projet sur les statistiques halieutiques apportent au déroulement des autres projets que la CPS conduit dans le domaine des pêches. Les services du programme thonidés participent en outre aux côtés de l'ORSTOM à une étude commune et permanente des effets des modifications du milieu sur la pêche thonière.

### **6) PROJET DE RECHERCHE SUR LES THONIDES ET MARLINS**

98. Les travaux entrepris dans le cadre du projet de recherche sur les thonidés et marlins peuvent être facilement répartis en deux volets : celui intéressant les thonidés des zones tropicales et celui consacré au germon, un sujet sur lequel on travaille depuis peu.

### **Thonidés tropicaux**

#### **Prises**

99. Le *Bulletin régional des thonidés* donne, dans ses numéros des premiers trimestres 1988 et 1989, des estimations correspondant à l'ensemble des prises et de l'effort de pêche des années 1987 et 1988 dans la zone statistique de la CPS. Le volume total des prises de tous les thonidés et marlins est passé de 623 000 tonnes (estimation pour 1987) à 650 000 tonnes (estimation pour 1988). Cette tendance à la hausse semble s'être poursuivie en 1989. Les prises de bonites en 1988 ont atteint près de 448 000 tonnes, soit une hausse sensible par rapport aux 354 000 tonnes pêchées en 1987. Les prises de thons jaunes ont par contre diminué, passant de 188 000 tonnes en 1987 à 125 000 tonnes en 1988. Cette diminution a été provoquée par les prises beaucoup moins importantes réalisées par les senneurs en 1988 (73 000 tonnes contre 145 000 tonnes en 1987). Les raisons de cette chute ne sont pas encore totalement claires; toutefois le phénomène de La Niña pourrait s'être traduit, par une descente de la couche homogène dans la zone principale de pêche à la senne pendant la seconde moitié de 1988 (le bas de la thermocline a chuté à 170 mètres, ce qui est la mesure la plus profonde enregistrée au cours de ces dix dernières années). Ceci pourrait avoir diminué la vulnérabilité de thons jaunes à la pêche à la senne. Le retour en 1989 à des taux de prise situés à mi-chemin entre ceux de 1987 et 1988 renforcerait encore cette hypothèse.

### Evolution de la prise par unité d'effort (PUE)

100. A l'heure actuelle, le suivi de l'évolution de la PUE des canneurs, des senneurs et des palangriers japonais constitue le meilleur moyen d'évaluer l'état de la ressource en thons jaunes, en bonites et en thons obèses dans les zones tropicales du Pacifique occidental. Les données de prises et d'effort pour la plupart des autres flottilles sont incomplètes. L'état du stock de bonites et de thons jaunes est étudié dans les documents de travail WP.2 et WP.3.

101. La PUE des canneurs hauturiers japonais pêchant la bonite a varié au fil des ans mais la tendance générale est à la hausse. En 1988, un taux de prise globale de 11,5 tonnes par jour a été enregistré, ce qui constitue un chiffre record. Les premiers chiffres de 1989 indiquent que cette tendance s'est poursuivie.

102. La PUE des senneurs japonais pêchant la bonite a également augmenté au cours des dernières années, alors que pour le thon jaune, le chiffre de 1988 est le plus bas jamais enregistré. La même constatation vaut pour les autres senneurs, notamment pour la flottille américaine. Comme on l'a dit plus haut, la grande oscillation australe de 1988 pourrait être à l'origine de la baisse de la PUE des senneurs exploitant le thon jaune. Les données correspondant à 1989 laissent à penser que cette PUE est revenue à un niveau plus normal.

103. La PUE des palangriers japonais pêchant le thon jaune a régulièrement diminué au cours des années 80 mais a eu tendance à se stabiliser depuis 1985. Il est possible que cela soit dû à une augmentation des prises à la senne mais il convient de signaler que des baisses similaires s'étaient déjà produites dans le passé, bien avant l'introduction de la grande pêche à la senne. On étudie actuellement ce problème dans le cadre du récent projet régional de marquage des thonidés et d'une étude des statistiques halieutiques menée en collaboration avec des chercheurs japonais.

### Projet régional de marquage des thonidés

104. La CPS a lancé un nouveau grand programme de marquage qui permettra de mieux connaître les stocks de thons jaunes et de bonites dans la région. Ce projet, qui bénéficie d'un financement de la CEE par le biais de la convention de Lomé III, est rapidement devenu l'un des aspects principaux des activités du programme d'évaluation des thonidés et marlins pour la période triennale 1989-1991.

105. Le projet régional de marquage des thonidés a commencé officiellement avec le départ de Suva du *Te Tautai* le 15 décembre 1989. Ce canneur, affrété à Tuvalu, avait été préalablement modifié pour répondre aux besoins du projet. Il avait été choisi en septembre à l'issue d'un appel d'offres international et le contrat de service avait été signé au mois d'octobre. Cinq agents, dont trois ressortissants de pays insulaires océaniques, ont été recrutés dans le cadre de ce projet.

106. Les travaux ont véritablement commencé avec le départ du navire d'Honiara (Iles Salomon) le 21 décembre 1989. Au cours des sept premiers mois de navigation, les opérations ont suivi dans les grandes lignes le plan de travail qui avait été approuvé pour la première année du projet, à savoir :

- i) 21 décembre 1989 - 3 janvier 1990 - Familiarisation de l'équipage au maniement du navire et mise au point des techniques nécessaires (Iles Salomon).
- ii) 4 janvier - 27 février 1990 - Opérations de marquage sur une vaste zone située en Papouasie-Nouvelle-Guinée, et notamment dans les régions équatoriales du nord.
- iii) 28 février - 31 mars 1990 - Opérations de marquage aux Iles Salomon, notamment dans les zones qui n'avaient pas été couvertes par le projet national de marquage dans ce pays.
- iv) 1er avril - 8 mai 1990 - Suite des opérations de marquage dans le nord de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

- v) 11 mai - 14 mai 1990 - Opérations de marquage à proximité de Pohnpei (Etats fédérés de Micronésie).
- vi) 15 mai - 27 mai 1990 - Opérations de marquage autour de Kosrae et Pohnpei (Etats fédérés de Micronésie).
- vii) 28 mai - 24 juin - Suite des opérations de marquage dans le nord de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.
- viii) 25 juin - 6 juillet - Opérations de marquage au sud-est de Palau.

107. Au cours des sept premiers mois d'utilisation du navire, plus de 30 000 thonidés ont été marqués et relâchés dans les proportions suivantes : thons jaunes (51,9 %), bonites (45,7 %) et thons obèses (2,4 %). Le nombre de poissons relâchés - tous dans la zone principale d'activité - a dépassé les prévisions et les objectifs théoriques pour cette période, d'autant que la plupart des flottilles ont enregistré des prises inférieures à la moyenne dans les eaux de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et des Iles Salomon pendant la même période. Les activités conduites sont présentées plus en détail dans une série de rapports d'activités qui rendent notamment compte de plusieurs études biologiques réalisées parallèlement aux opérations de marquage. Le rendement du navire affrété a fait l'objet, comme prévu, d'une évaluation après les cinq premiers mois et la poursuite des opérations a été approuvée.

108. La seconde période de cinq mois qui a maintenant commencé sera consacrée à des opérations de marquage dans les eaux des Etats fédérés de Micronésie, de Palau et des Philippines et ce, jusqu'à la conclusion de la première phase de dix mois en octobre 1990. C'est à cette époque que le navire passera probablement un certain temps dans les eaux Kiribati et des Iles Marshall.

109. Un certain nombre de marques a déjà été récupéré et retourné par la plupart des flottilles des pays pratiquant la pêche hauturière (PPPH) dans les eaux tropicales du Pacifique occidental, et notamment par les senneurs japonais (opérant en groupes ou individuellement), les senneurs philippins, les senneurs et les palangriers coréens ainsi que les senneurs américains. On a consacré beaucoup d'efforts à l'explication des objectifs du programme et du processus de récupération des marques. Des prospectus ont ainsi été traduits en huit langues.

110. Conscients des difficultés associées au marquage d'un large éventail de tailles de thons jaunes - surtout lorsqu'ils sont capturés à la canne seulement - et des problèmes que pose ce travail lorsqu'il s'effectue dans des eaux peu riches en appâts vivants, les responsables du projet ont organisé, en avril, une campagne expérimentale de marquage à bord d'un senneur japonais opérant en groupe. Cette mission a pu être réalisée avec le concours du gouvernement des Etats fédérés de Micronésie. Un total de 294 individus ont ainsi pu être marqués et relâchés et l'organisation précise de ce type de pêche a été bien étudiée; il reste cependant à mettre au point une méthode systématique de marquage et de lâchers des thonidés de grande taille. Les principaux aspects de ce travail ont fait l'objet d'un rapport technique.

#### **Activités de marquage au niveau national**

111. Plusieurs projets conjoints de marquage au niveau national sont prévus pour mieux comprendre l'interaction entre pêcheries à l'échelon local. Ils feront normalement l'objet d'un financement extrabudgétaire distinct.

112. La phase opérationnelle du premier de ces projets, qui a été effectuée aux Iles Salomon en collaboration avec le ministère des ressources naturelles et grâce à un financement de l'AIDAB, vient de se terminer. Les quatre campagnes de marquage qui se sont déroulées à bord de canneurs commerciaux en juillet/août 1989, octobre/novembre 1989, mars 1990 et juin 1990 ont permis de marquer et de relâcher plus de 8 000 poissons (93 % de bonites). En juillet 1990, le taux de récupération des marques posées lors de ces premières campagnes approchait 14 % et l'analyse préliminaire de ces résultats a déjà été effectuée. Si l'on ajoute à ces lâchers ceux effectués dans le cadre du projet régional de marquage dans des zones voisines, le total des poissons marqués et relâchés dépassera les 13 000, des bonites pour la plupart.

### **Programme d'observation au titre du traité multilatéral et autres activités en matière d'observation**

113. On a continué à aider la FFA au titre du programme d'embarquement d'observateurs à bord des senneurs américains. Les rapports d'observation fournis par la FFA sont traités et analysés à la CPS qui renvoie un rapport à la FFA. Dans le cadre des activités annuelles d'évaluation, une analyse détaillée des données d'observations et d'échantillonnage au port recueillies conformément aux dispositions du traité a été effectuée (Rapport interne n° 20 du programme thonidés).

114. Des pourparlers ont également eu lieu avec les Etats fédérés de Micronésie pour voir si les données recueillies par les observateurs de ce pays à bord des senneurs, des canneurs et des palangriers japonais pourraient être incorporées à la base de données du projet de recherche sur les thonidés et marlins. Le principe d'une coopération en la matière a été retenu mais n'a pas encore été suivi d'effet.

### **Evaluation par pays**

115. La charge de travail due au projet régional de marquage et à d'autres activités nouvelles a été telle que le personnel n'a pas pu se livrer à des évaluations par pays au cours de la période considérée. La CPS apportera cependant un concours ponctuel pour publier avant la fin 1990, grâce à l'appui financier de l'ACIAR, plusieurs rapports en attente.

### **Germon du sud**

#### **La pêche**

116. L'intensification de la pêche au filet dérivant en mer de Tasman et dans la zone de convergence sub-tropicale située à l'est de la Nouvelle-Zélande a provoqué en 1988/89 une augmentation spectaculaire des prises de germons dans le Pacifique Sud. Bien que les statistiques n'aient pas encore été dressées, les meilleures données dont on dispose à l'heure actuelle indiquent que les prises de germons au filet dérivant par les flottilles japonaises et taiwanaises sont passées de 5 800 tonnes en 1987/88 à au moins 31 000 tonnes en 1988/89. Au cours de la même période, les prises des ligneurs sont passées de 4 200 tonnes à 9 200 tonnes, soit une augmentation d'au moins 30 000 tonnes de l'ensemble de prises de surface. Les prises de germons à la palangre dans le Pacifique Sud sont restées relativement stables au cours de ces dernières années, de l'ordre de 30 000 tonnes par an. La réduction volontaire de l'effort de pêche au filet dérivant pendant la campagne 1989/90 qui vient de s'achever ramènera normalement le niveau des prises à environ 20 000 tonnes.

### **Recherche**

117. Ces douze derniers mois, le travail de recherche sur le germon du sud s'est encore intensifié dans le cadre du programme d'évaluation des thonidés et marlins. Ce travail s'est notamment concrétisé par :

- i) l'organisation de la deuxième réunion du groupe de travail sur les recherches consacrées au germon du sud (SPAR), immédiatement après la deuxième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins;
- ii) la coordination d'un programme d'observation pour la campagne de pêche de surface de 1989/90 qui tiendra compte, pour la première fois, des navires de pêche au filet dérivant;
- iii) une meilleure couverture de l'échantillonnage du germon dans les ports du Pacifique Sud et, notamment, à Levuka (Fidji), aux Tonga et plus récemment à Nouméa;

- iv) la préparation d'un grand projet de marquage des germons. Le financement de ce projet qui devait se dérouler pendant la campagne 1989/90 s'est heurté à des retards considérables.

118. Le CIEO vient de libérer des fonds pour permettre le recrutement d'un spécialiste du germon pendant trois ans dans le but de mieux coordonner les efforts déployés et notamment de déboucher sur une évaluation des stocks de germons dans le Pacifique Sud qui fait pour l'instant cruellement défaut.

119. Des conseils à caractère scientifique ont été fournis lors de la première et de la deuxième réunion consultative sur les accords concernant la gestion de la pêche au germon du sud (Wellington, novembre 1989, et Honiara, mars 1990). A la suite de cette dernière réunion, on a créé un groupe consultatif de recherche dont la structure et le mandat ont été ébauchés. Le secrétariat en sera assuré temporairement par la CPS (programme thonidés). La première réunion de ce groupe, qui absorbera le SPAR, est prévue du 9 au 12 octobre à Nouméa.

### **Réunion du SPAR**

120. La deuxième réunion du groupe de travail sur les recherches consacrées au germon du sud (SPAR) s'est tenue à Suva du 14 au 16 juin 1989 immédiatement après la deuxième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins, sous l'égide de la CPS et du gouvernement de la république de Fidji. La réunion a donné les résultats suivants :

- i) il a été procédé à une estimation aussi fine que possible des données anciennes sur les prises par type d'engins, nationalité du navire et année;
- ii) des doutes ont été exprimés quant à la possibilité de maintenir les taux de prise de 1988/89;
- iii) un accord a été conclu concernant la création, à la CPS, d'une base de données "commune" sur le germon. Chaque année, les pays participants enverront leurs données à la CPS sous une forme convenue. Une fois compilées, toutes les données seront diffusées auprès des pays participants;
- iv) des priorités ont été fixées en matière de recherche. Elles prévoient : la création ou l'application de différents modèles d'évaluation des stocks, dont les modèles de simulation informatique; des opérations de marquage; l'étude des saisons de frai; des études sur l'âge et la croissance; et l'estimation du taux de déperdition dans la pêche au filet dérivant.

### **Programme d'embarquement d'observateurs à bord des navires en 1989/90**

121. Les activités de ce programme, mis en place en réponse à une demande émanant de la première réunion consultative sur la pêche au germon du sud (Suva, 3 - 4 novembre 1988) ont continué sous la coordination du programme thonidés. Grâce à la coopération du ministère néo-zélandais de l'agriculture et des pêches, des observateurs ont été embarqués à bord de ligneurs américains et néo-zélandais. Pour la première fois, un observateur a été embarqué à bord d'un navire japonais de recherche sur la pêche au filet dérivant et ce, grâce à la coopération du Centre japonais de recherche sur les ressources halieutiques (JAMARC). (Voir le rapport interne n° 18 du programme thonidés). Les activités de ces observateurs ont été financées par la division britannique pour le développement dans le Pacifique (BDDP), la CEE et le ministère néo-zélandais de l'agriculture et des pêches.

### **Echantillonnage du germon dans les ports en 1989/90**

122. En raison de l'intensification de la pêche de surface en 1988/89, le SPAR a jugé qu'il était nécessaire d'élargir la couverture des opérations d'échantillonnage des germons qui, jusqu'à présent, se limitaient aux ports de Pago Pago (NMFS) et de Papeete (EVAAM).

123. Des dispositions ont été prises pour réaliser un échantillonnage des gonades de germons et des répartitions par taille à la conserverie PAFCO, à Levuka (Fidji) et à bord du palangrier des Tonga *M. V. LOFA*. Les premiers échantillons provenant de ces deux sources ont déjà été reçus. Plus récemment, en avril 1990, l'échantillonnage hebdomadaire des prises débarquées par des palangriers locaux qui déchargent à Nouméa a commencé.

124. Aucun navire pêchant au filet dérivant n'a débarqué ses prises à terre dans la région en 1989/90. Aucun échantillonnage au port n'a donc été possible.

#### **Projet de marquage des germons**

125. Ce projet a été suscité par le besoin urgent, exprimé par plusieurs pays membres, de disposer d'informations sur la dynamique des populations des germons et l'interaction entre les trois principaux engins utilisés dans le Pacifique Sud - ligne trainante, filet maillant dérivant et palangre. Une promesse de financement partiel obtenue des Communautés européennes permettra de préparer le projet ainsi que certaines activités annexes (par exemple, échantillonnage dans les ports, échantillonnage biologique). La majeure partie des fonds devrait être bientôt disponible, ce qui permettrait d'entreprendre les opérations de marquage entre décembre 1990 et avril 1991. Un descriptif détaillé du projet a déjà été soumis et accepté.

#### **Biologie et écologie des thonidés**

##### **Etude sur les thonidés et leur environnement**

126. Depuis plusieurs années, l'ORSTOM et la CPS étudient conjointement l'influence des variations de l'environnement sur la pêche des thonidés, dans le cadre d'un protocole d'accord conclu entre les deux organismes. L'intérêt de cette collaboration réside dans la possibilité de mettre en parallèle les bases de données régionales disponibles à l'ORSTOM (océanographie) et à la CPS (statistiques thonières). Cet accord, renouvelable tous les ans, a continué en 1989/90 et vient d'être reconduit pour 1990/91.

127. L'objectif à long terme du programme est l'étude de l'impact de la variabilité saisonnière et interannuelle (en particulier celle liée au phénomène *El Niño*) de l'environnement sur la distribution spatio-temporelle des thonidés et leur disponibilité et/ou capturabilité aux différentes méthodes de pêche. Depuis 1988 s'y est ajouté un volet plus "pratique", avec une contribution océanographique à la mise à jour des rapports nationaux.

### **7) PROJET SUR LES STATISTIQUES HALIEUTIQUES**

#### **Bases de données régionales sur la pêche thonière**

##### **Base CPS/FFA de données régionales sur la pêche thonière**

128. Depuis la création du programme thonidés en 1981, la CPS gère une base de données sur les pêches thonières industrielles de la région. Les principales sources de données proviennent des relevés journaliers de prises et d'effort que les pays membres adressent à la CPS. Ces relevés émanent soit de pays pratiquant la pêche hauturière (PPPH) sous accord de pêche soit de navires des flottilles locales.

129. La base de données est utilisée à des fins de recherche et de surveillance. Dans le cadre du projet de recherche sur les thonidés et marlins, elle permet d'évaluer l'état d'exploitation des stocks et d'étudier les interactions entre les différentes flottilles opérant dans la région. Le suivi des opérations de pêches est réalisé au titre du projet sur les statistiques halieutiques par la publication trimestrielle de statistiques compilées à partir de la base de données et présentées dans le bulletin régional sur les thonidés de la CPS.

130. Outre les activités de recherche et de surveillance conduites à la CPS, le projet sur les statistiques halieutiques permet également d'établir des récapitulatifs des données qui sont diffusés aux pays membres de la CPS ayant, au départ, fourni les relevés. Des états récapitulatifs sont adressés chaque trimestre aux pays membres. Certains d'entre eux reçoivent les informations sur disquette et les incorporent à leur propre base de données.

131. Des relevés journaliers de prise et d'effort des thoniers de la région ont été reçus d'Australie, des Iles Cook, des Etats fédérés de Micronésie, de Fidji, de Polynésie française, de Kiribati, des Iles Marshall, de Nouvelle-Calédonie, de Nouvelle-Zélande, de Palau, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Iles Salomon, des Tonga, de Tuvalu, des Etats-Unis et de Vanuatu.

132. La couverture des activités conduites dans la région a continué à s'améliorer. La base des données régionales sur la pêche thonière couvre, depuis 1989, les activités de la flotte australienne de palangriers, des canneurs de Kiribati, des palangriers de Nouvelle-Calédonie, des flottilles de canneurs et de senneurs des Iles Salomon et de l'unique canneur de Tuvalu. Depuis 1990, cette base de données couvre également les activités des flottilles australiennes de canneurs et de senneurs.

133. Depuis l'entrée en vigueur, en juin 1988, du traité multilatéral sur les pêches entre les Etats-Unis et certains pays insulaires, la couverture des activités des senneurs américains s'est très sensiblement améliorée. De plus, bon nombre d'anciennes données sur les opérations des palangriers asiatiques dans la partie sud de la région ont été fournies en 1989 par l'Australie, la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie. Les Etats-Unis, quant à eux, ont fourni des relevés journaliers de prise et d'effort couvrant les activités de pêche des palangriers coréens et taiwanais basés à Pago Pago (Samoa américaines) pour les années 1987 et 1988.

#### **Systèmes nationaux des statistiques halieutiques**

134. On a aidé plusieurs pays membres à recueillir et analyser les données halieutiques locales. Un programme de collecte de données a été mis en place en février 1985 à Tuvalu pour suivre la pêche artisanale et vivrière. En juin 1986, la CPS a fait procéder à une évaluation du système de statistiques halieutiques des Tonga. En janvier 1987, c'est le système de collecte des données sur les ressources côtières des Iles Salomon qui a fait l'objet d'une étude. Le programme de collecte des données halieutiques de Palau a, quant à lui, fait l'objet d'une évaluation en novembre 1987.

135. A partir de 1988, des bases de données sur la pêche thonière ont été constituées et mises en place dans les Etats fédérés de Micronésie, à Fidji, à Guam, aux Iles Marshall, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux Iles Salomon. A chaque fois, on a tenu compte des besoins particuliers du pays. Ainsi dans les Etats fédérés de Micronésie et aux Iles Marshall, le système informatisé permet le suivi des activités des flottilles étrangères et des accords de pêche; à Guam il couvre les transbordements des thonidés effectués par des navires étrangers; à Fidji, outre le suivi des activités locales de pêche thonière à la canne et de pêche à l'appât, il est possible de contrôler les opérations des navires étrangers; aux Iles Salomon, ce sont les opérations de flottilles étrangères et locales qui sont suivies; en Papouasie-Nouvelle-Guinée enfin, ce sont les relevés des navires de pêche étrangers qui figurent dans la base des données.

#### **Base de données du comité permanent**

136. Lors de sa réunion de Suva du 19 au 21 juin 1989, le comité permanent sur les thonidés et marlins a étudié le problème de l'insuffisance des statistiques liées aux activités de pêche des pays pratiquant la pêche hauturière dans la région et, notamment l'Indonésie, la Corée, le Japon, les Philippines, Taiwan et l'URSS.

137. Le comité permanent a évoqué la création d'une base de données commune qui incorporerait l'ensemble des données fournies par tous les pays pratiquant la pêche, (y compris les PPPH), qui serait séparée des données actuellement compilées par la CPS dans la base de données régionales sur la pêche thonière gérée par la CPS/FFA (à laquelle contribuent seulement les pays membres de la CPS et de l'Agence des pêches du Forum).

138. En conséquence, le comité permanent a recommandé que "la CPS s'efforce de mettre en place une base de données régionales commune sur les thonidés en respectant un niveau d'agrégation acceptable. L'ensemble des partenaires ayant contribué à la base des données y auront accès par le biais d'un réseau de distribution préalablement défini". Les participants à la vingt-et-unième conférence technique régionale sur les pêches, qui s'est déroulée à Nouméa du 7 au 11 août 1989, ont reconnu que "la constitution d'une base de données scientifiques, régionale et commune, sur la pêche thonière permettra d'améliorer notablement l'étude et l'évaluation de cette pêche dans la région" et ont vivement recommandé la mise en place de cette base de données dans les plus brefs délais.

139. En mars 1990, on a demandé à tous les pays qui pêchent dans la région de participer à la base de données du comité permanent. Plusieurs pays ont depuis lors fourni toutes leurs données (Australie, Fidji, Nouvelle-Calédonie, Iles Salomon), tandis que d'autres pays n'ont pas répondu à cette demande (Japon, Corée). Deux pays n'ont fourni qu'une partie de leurs données (République de Chine, Etats-Unis d'Amérique), et trois autres pays n'ont pas encore fourni leurs données mais ont l'intention de le faire très bientôt (Kiribati, Nouvelle-Zélande, Tonga).

140. A l'occasion de la deuxième réunion du groupe de travail sur les recherches consacrées au germon du sud (SPAR) qui s'est tenu à Suva du 14 au 17 juin 1989, les participants ont accepté la proposition faite par la CPS de servir de centre de réception et de distribution de données sur le germon. En outre, à l'occasion de la réunion consultative sur les accords concernant la gestion de la pêche du germon du sud qui s'est tenue à Honiara (Iles Salomon) du 2 au 7 février 1990, les participants ont décidé que, dans l'attente de la mise en place du groupe consultatif scientifique sur le germon, tous les pays qui participent à la pêche au germon fourniront leurs données à la CPS qui les compilera et les distribuera suivant une formule convenue, à savoir :

- i) total des prises des germons (quantité et effort de pêche) par engin et par carré de 5 ° sur une base mensuelle,
- ii) total des prises de germons (en quantité) par engin, par 5 ° de latitude et 10 ° de longitude par mois et par catégorie de taille de 1 cm.

141. En octobre 1989, tous les pays concernés ont reçu une demande d'apport de leurs données à la base de données du SPAR. Jusqu'à présent l'Australie, la Nouvelle-Calédonie, Taiwan et les Etats-Unis d'Amérique ont fourni leurs données de prise et d'effort. Les Etats-Unis d'Amérique ont également fourni leurs données sur les fréquences de taille.

#### **Données de transbordement**

142. En 1988, la CPS a commencé à compiler des statistiques sur les débarquements de thonidés dans la région. La Polynésie française, Guam, la Nouvelle-Calédonie, les Iles Mariannes du Nord et Palau ont dès à présent fourni des données sur les transbordements de prises; Fidji, quant à lui, a communiqué des données sur les débarquements à Levuka.

### **Bulletin régional des thonidés**

143. C'est en août 1988 que le premier bulletin régional des thonidés a été réalisé dans le cadre du projet sur les statistiques halieutiques. Les numéros de ce bulletin ont depuis été diffusés trimestriellement auprès des halieutes travaillant dans le Pacifique ainsi qu'auprès des instituts de recherche et des milieux professionnels de la région et d'ailleurs. Cette publication a reçu un très bon accueil, notamment parce qu'elle représente la seule source autorisée d'informations sur les activités des flottilles thonières commerciales opérant dans le Pacifique central et occidental. Cela est particulièrement vrai depuis que le Japon a cessé de publier des statistiques thonières en 1980.

### **Contribution statistique aux autres projets halieutiques de la CPS**

144. Le projet de recherche sur les thonidés et marlins, le projet de développement de la pêche au demi-large, le projet de recherche sur les ressources côtières et le programme régional de formation à la pêche bénéficient tous d'un apport statistique.

145. La base de données régionales sur la pêche thonière, qui est gérée dans le cadre du projet sur les statistiques halieutiques, sert aux activités de recherche menées au titre du projet de recherche sur les thonidés et marlins. On a en outre mis au point des bases de données à l'intention des Iles Salomon, (données sur les fréquences de taille, données sur les missions d'observation et les échantillonnages au port dans le cadre du traité multilatéral avec les Etats-Unis) ainsi que pour rassembler les données sur l'observation de la pêche du germon du sud et sur les échantillonnages aux ports du produit transbordé en Nouvelle-Calédonie par les bateaux japonais de pêche au filet maillant dérivant.

146. Une autre base de données a été installée pour les projets de marquage réalisés dans le cadre du projet de recherche sur les thonidés et marlins depuis 1989. Le système adopté permet la saisie des données de marquage sur des ordinateurs portatifs à bord des navires de marquage; les données ainsi saisies peuvent par la suite être transférées sur disquette au siège de la CPS.

### **Comité permanent sur les thonidés et marlins**

147. La troisième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins s'est tenu à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) du 6 au 8 juin 1990. Les halieutes des pays insulaires du Pacifique, des pays pratiquant la pêche hauturière, de plusieurs pays membres de l'ASEAN (Philippines et Indonésie) et du service national américain de la pêche maritime y ont assisté. Etant donné que le comité permanent sur les thonidés et marlins est un organe consultatif de la conférence technique régionale sur les pêches, le rapport de cette réunion fait l'objet du document de travail WP.4 qui sera examiné en détail au titre du point 5.2 iii) de l'ordre du jour.

## **III. AUTRES ACTIVITES CONDUITES DANS LE CADRE DES PROGRAMMES HALIEUTIQUES**

### **Etude sur les dispositifs de concentration du poisson (DCP)**

148. Les dispositifs de concentration du poisson (DCP) sont utilisés dans le Pacifique pour améliorer les rendements de la pêche depuis plus de 10 ans. Tous les pays insulaires du Pacifique, à l'exception de Pitcairn, ont mis en oeuvre des programmes de mouillage de DCP pour diverses raisons, entre autres pour orienter l'effort de pêche vers des ressources exploitées de façon moins intensive, pour améliorer la rentabilité, la productivité et la sécurité des opérations de pêche artisanale ou encore, dans certains pays, pour améliorer le rendement réel des entreprises industrielles de pêche. Cependant, on n'est jamais parvenu, d'une manière générale, à construire

des DCP d'une durabilité suffisante, et ce bien que la valeur des DCP ait été de plus en plus reconnue. La brièveté de la durée moyenne de vie de ces DCP ainsi que le coût relativement élevé de leur mouillage continuent à faire planer des doutes sur la rentabilité de ces dispositifs. D'autres questions importantes, notamment sur le fonctionnement des DCP et leur effet sur la dynamique globale des ressources, n'ont pas encore fait l'objet de réponses précises.

149. La CPS a joué un rôle primordial dans la mise au point des techniques et de l'utilisation des DCP dans le Pacifique depuis le début des années 80. A cette époque, les études de la CPS montraient qu'une mauvaise conception du mouillage et que l'utilisation d'éléments inadéquats contribuaient de façon importante à la perte prématurée des DCP. Ce travail a débouché sur la publication par la CPS d'un manuel intitulé *Design Improvements to Fish Aggregation Device (FAD) Mooring Systems in General Use in Pacific Island Countries* et sur l'organisation d'un séminaire de deux semaines destiné aux agents responsables des programmes de DCP au sein des services des pêches des pays de la région (Kiribati, 1987).

150. Les six années qui ont suivi la publication du manuel de la CPS ont vu un accroissement du nombre de DCP mouillés et un développement de la pêche axée sur leur utilisation, notamment, sous la pression des pêcheurs qui comptent maintenant sur ces dispositifs pour maintenir ou augmenter leurs taux de prises. On s'est rendu compte il y a quelque temps déjà que les progrès réalisés et l'expérience acquise permettaient aujourd'hui de procéder à un réexamen complet des techniques applicables à ces dispositifs, des comportements des poissons qui y sont associés et des opérations de pêche axées sur leur utilisation. Cet examen devrait fournir des informations précieuses aux directeurs de programmes de DCP, aux planificateurs et aux pêcheurs. Le service des pêches de la CPS s'est engagé à réaliser une étude de ce type lors des conférences techniques de 1988 et 1989. L'étude a donc été entreprise le 1<sup>er</sup> avril dernier.

151. C'est un consultant de Hawaï, M. Paul Gates, qui réalise cette étude. Il y aborde divers aspects de l'utilisation des DCP, des progrès réalisés au niveau technologique et de la pêche à proximité des DCP ainsi que des résultats et évolutions de la recherche. Les conclusions de son étude serviront de base à l'atelier qui se déroulera au cours de la conférence technique régionale sur les pêches de cette année. Elles permettront aussi la publication d'une nouvelle version du manuel des DCP qui constituera un guide pratique de référence technique pour le choix de l'emplacement des DCP, les calculs relatifs au mouillage, le choix et le montage des divers éléments et l'opération de mouillage en elle-même. Cet ouvrage fera également le point des dernières connaissances applicables à des aspects importants du lancement, de la gestion et de l'exploitation de programmes de DCP.

### **Projet de télédétection**

152. A l'image d'autres services de la Commission, le service des pêches s'intéresse de plus en plus à l'utilisation de la télédétection pour l'évaluation des ressources. Cette méthode est particulièrement utile dans les zones accidentées ou inaccessibles ou dans les régions qui sont trop vastes pour permettre un recueil rentable de données par les méthodes classiques.

153. Le personnel du projet de recherche sur la pêche côtière, qui a déjà fait appel à la télédétection à l'occasion d'un projet maintenant terminé (étude sur Palmerston en 1988), participe actuellement à deux nouvelles opérations qui permettront de juger de l'utilité de cette technique pour l'évaluation des ressources marines. Il a également contribué à la mise au point d'une proposition visant à effectuer une étude de faisabilité qui examinera en plus grand détail les besoins de la Commission dans le domaine de la télédétection. Cette question est reprise en détail dans le document de travail WP.16.

### **Projet régional de petite pêche thonière expérimentale à la senne**

154. La mise en place de ce projet avait été approuvée dans son principe par la vingt-huitième Conférence du Pacifique Sud sous réserve d'un examen au cours de la vingt-et-unième conférence technique régionale sur les pêches (1989) et de son approbation finale par la vingt-neuvième Conférence du Pacifique Sud. Il a été décidé d'organiser la définition et la mise en oeuvre du projet en quatre phases. La première phase, consacrée à des consultations préliminaires pour définir les besoins nationaux et les obstacles biologiques et techniques, s'est terminée en 1988. La deuxième phase, qui a vu la préparation de propositions détaillées de financement à soumettre à la Communauté économique européenne, s'est achevée en 1989 avec l'approbation du descriptif de projet final par la vingt-neuvième Conférence du Pacifique Sud. Des missions d'étude ont été effectuées pendant cette deuxième phase dans les pays qui n'avaient pas fait l'objet de consultations pendant la première phase et qui souhaitaient néanmoins participer à ce projet. La troisième phase verra la mise en oeuvre du projet dès que le financement nécessaire sera confirmé. La quatrième phase sera consacrée à l'exécution du projet.

155. Le descriptif du projet a été approuvé par la Conférence du Pacifique Sud qui a eu lieu à Guam en 1989 et était l'un des deux projets halieutiques soumis par la CPS à un examen de financement au titre de la convention Lomé IV lors du huitième Conseil des ministres des pays océaniques ACP qui s'est déroulé à l'occasion de la troisième réunion conjointe à ACP/Communautés européennes du 2 au 4 avril 1990.

#### *Bourses et assistance destinées à la recherche, aux voyages d'étude et aux missions d'experts*

156. Au cours des douze derniers mois, le personnel du programme des pêches a également participé à un certain nombre de programmes d'aide énumérés ci-dessous et subventionnés par la CPS. Les diverses activités auxquelles le personnel du programme des pêches de la CPS a participé sur le terrain de manière directe a fait l'objet de résumés dans les paragraphes qui se rapportent à ces programmes de travail. Les autres activités liées à la pêche qui ont bénéficié, au titre de ces programmes, des conseils du personnel du programme des pêches sont les suivantes :

#### *Services à court terme d'experts et de spécialistes*

##### **Palau**

157. La République de Palau réalise actuellement un important programme de DCP en collaboration avec la Community Action Agency de Palau, grâce à un financement qui, pour l'essentiel, est assuré par le service national des pêches maritimes. Pour sa part, la CPS finance les services d'un spécialiste des DCP qui sera consulté lors de la phase d'achat du matériel et sera chargé de former le personnel du service des ressources maritimes de Palau aux aspects techniques de l'assemblage et du mouillage. Les premiers mouillages devraient en principe avoir lieu très bientôt.

#### *Subvention au titre des voyages : études, conférences et formation dans la région*

##### **Guam**

158. Le gouvernement de Guam, qui s'efforce de relancer les activités du centre pour le développement et la formation aquicoles (GADTC), a demandé à la CPS de faciliter la venue d'un biologiste de ce centre à l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) à Tahiti (Polynésie Française) pour étudier les moyens et techniques d'élevage de crevettes penaeidae utilisés par cet institut. Le spécialiste en question, M. Andrew Torres, a effectué ce voyage d'étude en mars et avril dernier, ce qui lui a permis de terminer son manuel pratique sur la production post larvale de *Macrobrachium rosenbergii*.

### **Tuvalu**

159. Le gouvernement de Tuvalu, qui s'efforce de lancer la production de poissons séchés dans les centres communautaires de pêche des atolls de Nukufetau et Nanumea, a demandé à la CPS de financer le détachement de M. Satalaka Petaia, un agent de vulgarisation halieutique, sur le site d'un projet similaire qui se déroule à Tokelau dans le cadre du projet de manutention et du traitement du poisson de la CPS. Ce détachement a été approuvé mais retardé en raison des dégâts provoqués par le passage d'un cyclone à Tokelau.

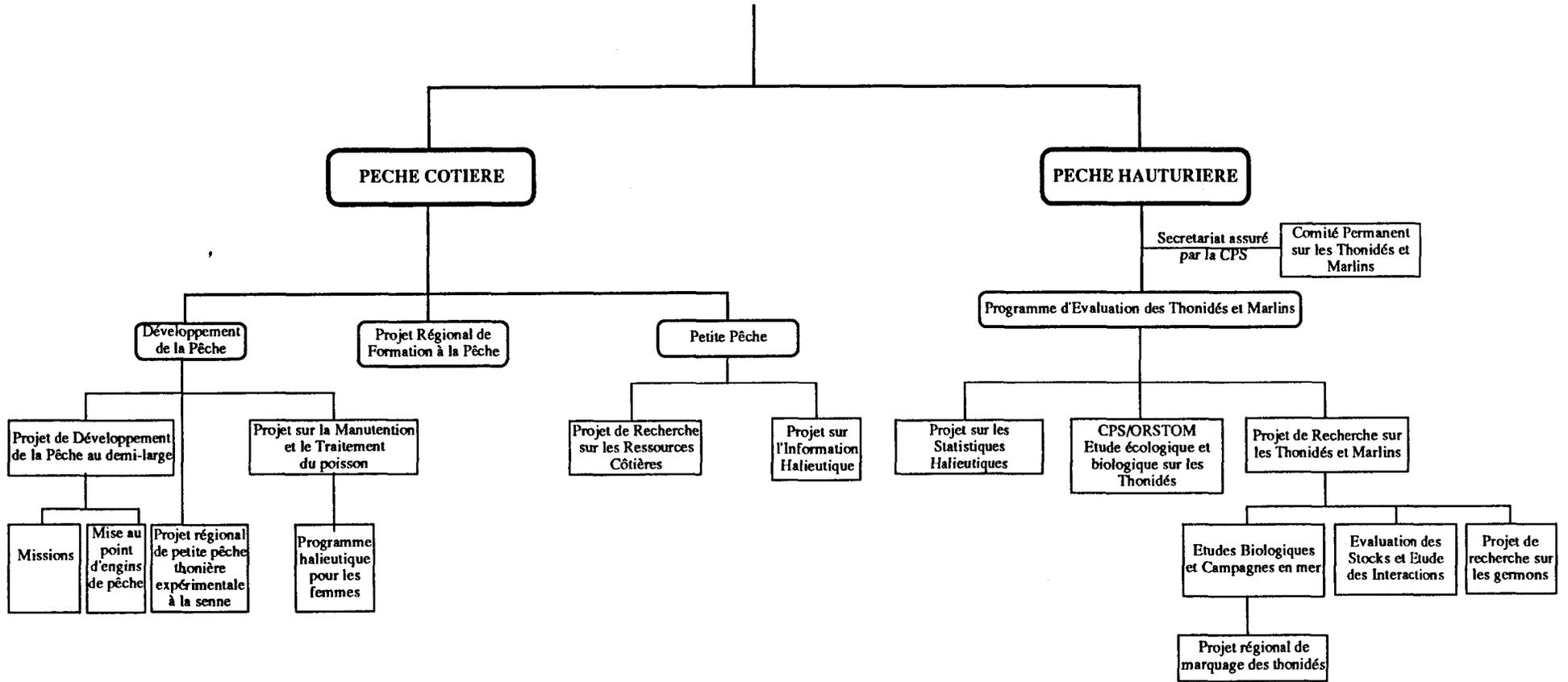
*Aide à la recherche appliquée, aux travaux expérimentaux et aux activités pratiques.*

### **Samoa américaines**

160. La CPS a accordé une petite subvention au gouvernement des Samoa américaines qui recherchait un financement pour ses recherches sur l'utilisation d'espèces de poisson et d'aliments végétaux différents destinés à la production aquicole dans le but de renforcer le programme intégré agriculture/aquaculture mené par ce gouvernement.

---

Coordonnateur des Pêches



**TABLEAU ACTUEL DES EFFECTIFS - PROGRAMMES HALIEUTIQUES DE LA CPS  
(1989-1990)**

Coordonnateur des programmes halieutiques  
Secrétaire

Bernard Smith  
Helen Wolfgramm-Page

**PECHE COTIERE**

**Projet de recherche sur les ressources côtières**

Spécialiste de l'halieutique côtière  
Chargé de recherche en halieutique côtière  
Adjoint administratif

Garry Preston  
Paul Dalzell  
Kay Legras

**Projet sur l'information halieutique**

Chargé de l'information halieutique

Jean-Paul Gaudechoux

**Projet de développement de la pêche au demi-large**

Spécialiste du développement de la pêche

Adjoint administratif  
Maître-pêcheur  
Maître-pêcheur  
Maître-pêcheur  
Maître-pêcheur (expert-conseil)

Paul Gates (12/04/89-26/10/89)  
Peter Cusack (à partir du 31/05/90)  
Marie-Ange Bao  
Paxton Wellington  
Tuainetai Rata  
Paul Mead (jusqu'au 31/12/89)  
Peter Watt

**Projet de manutention et de traitement du poisson**

Spécialiste de la manutention et  
du traitement du poisson

Steve Roberts

**Projet régional de formation à la pêche**

Conseiller en éducation et en formation halieutique  
Responsable adjoint de la formation à la pêche  
Adjoint administratif

Alastair Robertson  
Michel Blanc (à partir du 05/05/90)  
Pauline Wagabuli  
(à partir du 23/7/90)

**PROGRAMME D'EVALUATION DES THONIDES ET MARLINS**

Directeur scientifique

Antony Lewis

**Projet de recherche sur les thonidés et marlins**

Chef de recherche halieutique  
 Spécialiste de la recherche halieutique  
 Spécialiste de la recherche halieutique  
 Chargé de recherche halieutique  
 Chargé de recherche halieutique  
 Directeur des programmes informatiques  
 Secrétaire  
 Adjoint administratif

John Hampton  
 Poste vacant  
 Poste vacant  
 David Itano  
 Kevin Bailey  
 Jeffrey Stander  
 Patricia Townsend  
 Poste vacant

**Projet sur les statistiques halieutiques**

Statisticien des pêches  
 Statisticien adjoint  
 Programmeur - agent de recherche  
 Opératrice de saisie  
 Opératrice de saisie

Timothy Lawson  
 Peter Williams  
 Russel Price  
 Hélène Ixeco  
 Nathalie Lemesle  
 (jusqu'au 10/07/90)

**Projet régional de marquage des thonidés**

Chargé de recherche halieutique  
 Chargé de recherche halieutique  
 Technicien  
 Technicien  
 Agent de recherche halieutique

Joel Opnai  
 Benoît Caillart (jusqu'au 17/07/90)  
 Felipe Viala  
 Etimoni Palu  
 Veronica Logez

**Projet de recherche sur le germon du sud**

Spécialiste de la recherche halieutique  
 Chargé de recherche halieutique (germon)

Poste vacant  
 Poste vacant